

**Comité du commerce et du développement**

**PLAN BIENNAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE FORMATION 2020-2021**

*Révision*

**Table des matières**

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>3</b>
<b>1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE</b> .....	<b>4</b>
<b>2 INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>3 ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2018-2019 ET DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION EXTERNE</b> .....	<b>6</b>
3.1 Résultats clés du Plan d'AT 2018-2019 .....	6
3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'AT 2018-2019 .....	8
3.2.1 Gestion axée sur les résultats.....	8
3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif .....	8
3.2.3 Méthode pédagogique .....	9
3.2.4 Répartition par langue.....	9
3.2.5 Amélioration du cours avancé de politique commerciale.....	10
3.2.6 Suivi des examens des politiques commerciales.....	10
<b>4 BESOINS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE</b> .....	<b>11</b>
<b>5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2020-2021</b> .....	<b>14</b>
5.1 Stratégie de gestion axée sur les résultats.....	14
5.2 Stratégie d'apprentissage progressif .....	15
5.3 Recours aux partenariats.....	16
5.4 Assistance technique et égalité hommes-femmes .....	17
5.5 Recours à l'apprentissage en ligne .....	18
5.6 Emploi de méthodes pédagogiques appropriées.....	18
<b>6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE</b> .....	<b>19</b>
6.1 Résultat clé 1: Les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations .....	20
6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements bénéficiaires ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques et de la conduite des négociations commerciales .....	22
6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces .....	26
6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres.....	26
6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres .....	27

6.2	Résultat clé 2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession .....	27
6.2.1	Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC .....	28
6.2.2	Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées .....	28
6.2.3	Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées .....	29
6.3	Résultat clé 3: Les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques .....	29
6.3.1	Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO .....	30
6.3.2	Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO .....	30
6.3.3	Résultat intermédiaire 3.3: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent .....	31
6.3.4	Résultat intermédiaire 3.4: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes, y compris les responsables politiques .....	31
6.4	Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent .....	31
6.4.1	Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent .....	32
6.4.2	Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne .....	32
6.4.3	Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC .....	32
6.4.4	Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent .....	33
<b>7</b>	<b>FINANCEMENT</b> .....	<b>33</b>
7.1	Budget ordinaire destiné à l'AT .....	34
7.2	Fonds extrabudgétaire destinés à l'AT .....	35
	<b>ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE DE L'ATLC DE L'OMC 2020-2021</b> .....	<b>36</b>
	<b>ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS</b> .....	<b>42</b>

**ACRONYMES**

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AMP	Accord sur les marchés publics
AT	Assistance technique
ATLC	Assistance technique liée au commerce
CAPC	Cours avancé de politique commerciale
CIPC	Cours intermédiaire de politique commerciale
CRPC	Cours régional de politique commerciale
CVM	Chaînes de valeur mondiales
EPC	Examen des politiques commerciales
FGAS	Fonds global d'affectation spéciale
GAR	Gestion axée sur les résultats
IFCT	Institut de formation et de coopération technique
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTC	Obstacles techniques au commerce
PCO	Programme de chaires de l'OMC
PFPB	Programme de formation des Pays-Bas
PJP	Programme des jeunes professionnels
Plan d'AT	Plan biennal d'assistance technique et de formation
PMA	Pays les moins avancés
PSA	Programme de stages sur l'accession
PSM	Programme franco-irlandais de stages pour les missions
SAP	Stratégie d'apprentissage progressif
SCM	Système commercial multilatéral
SCR	Programme de stages de coordonnateur régional
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires

## 1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. L'assistance technique liée au commerce (ATLC) est l'une des fonctions essentielles de l'OMC. Son principal objectif est de renforcer les ressources humaines et institutionnelles des bénéficiaires afin de leur permettre de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral (SCM) fondé sur des règles, de remplir leurs obligations et de faire valoir leurs droits en tant que Membres, ainsi que de relever les nouveaux défis liés au commerce.

2. Le présent plan biennal d'assistance technique et de formation (Plan d'AT) définit la stratégie et les priorités que le Secrétariat suivra dans ce domaine durant la période 2020-2021. Il s'agit principalement d'un cadre d'action identifiant les priorités, les résultats prévus, les mécanismes de mise en œuvre et les sources de financement des activités. Le Plan d'AT est conçu pour prévoir la fourniture d'une assistance technique conformément aux dispositions du paragraphe 38 de la Déclaration de Doha (et à la stratégie en matière d'AT de 2001).

3. Le Plan d'AT 2020-2021 vise en outre à assurer la continuité des travaux déjà entrepris dans le cadre du Plan d'AT 2018-2019 et à en tirer parti, tout en adaptant l'offre d'AT à l'évolution des besoins du SCM et de ses Membres et observateurs. Sa conception d'ensemble s'inspire en premier lieu des stratégies de gestion axée sur les résultats et d'apprentissage progressif de l'OMC et il est structuré autour des quatre résultats clés suivants:

- les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations;
- les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession;
- les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques; et
- les acteurs non gouvernementaux connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent.

4. Le Plan d'AT explique ce qui sera fait au cours de la période biennale 2020-2021 pour parvenir aux quatre résultats clés mentionnés ci-dessus, compte tenu des besoins des Membres et des résultats des Conférences ministérielles les plus récentes. En outre, il définit les objectifs et indicateurs de performance qui serviront à mesurer la réalisation des résultats clés. Il offre aussi une flexibilité suffisante pour prendre en compte les éventuels résultats spécifiques de la douzième Conférence ministérielle. Conformément à l'approche de gestion axée sur les résultats, et pour garantir la disponibilité de données exhaustives, le Secrétariat continuera de s'attacher à généraliser la mise en œuvre de son cadre et de ses outils de suivi et d'évaluation, le cas échéant.

5. Durant la période biennale 2020-2021, le Secrétariat continuera de promouvoir les activités d'AT qui privilégient l'application des Accords de l'OMC, améliorera ses outils internes de gestion axée sur les résultats (GAR) et renforcera la stratégie d'apprentissage progressif (SAP) s'il y a lieu. Il continuera également d'améliorer le programme d'apprentissage en ligne, ses méthodes pédagogiques et le système de formation des formateurs, et de recourir aux partenariats à valeur ajoutée.

6. Conformément aux directives des Membres, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre des mesures nécessitant encore une attention particulière qui ont été présentées dans sa réponse à l'évaluation externe de l'ATLC conduite en 2016. Il examinera notamment les recommandations issues de l'évaluation externe du Programme de chaires de l'OMC en vue de la mise en œuvre d'un futur programme universitaire visant à établir un lien entre les autres activités d'assistance technique dédiées aux établissements universitaires. Il examinera aussi plus avant les questions liées au commerce et à l'égalité hommes-femmes, ainsi que la question de l'offre de cours disponible dans les trois langues.

7. Parallèlement, il poursuivra son dialogue avec les Membres sur les questions mises en lumière dans le cadre du SCM qui pourraient nécessiter que des mesures soient prises. Ces questions incluent les autres approches possibles concernant les centres de référence, l'examen de l'assistance technique nécessaire en ce qui concerne les nouvelles questions commerciales et le développement de l'évaluation des connaissances des stagiaires et de l'utilisation qu'ils font des compétences acquises au moyen de l'AT. En outre, le Secrétariat redoublera d'efforts pour remédier aux difficultés liées au caractère limité des infrastructures de formation sur le campus de l'OMC et créer, si possible,

une deuxième salle de formation pouvant accueillir le type de cours interactifs que favorise le Plan d'AT.

8. Le Plan d'AT a été mis au point dans le contexte d'un budget ordinaire de l'OMC qui stagne en termes nominaux depuis 2009, et de ressources extrabudgétaires volontaires généreuses mais en déclin. Il part ainsi du principe que les ressources de l'AT resteront stables durant la période biennale considérée, ce qui permettra à l'OMC de maintenir approximativement le même niveau d'activité dans ce domaine qu'au cours des années précédentes. Pour y parvenir, le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de renforcer l'efficacité du programme d'AT tout en améliorant la qualité et les avantages pour les bénéficiaires. Ces efforts tiendront compte des enseignements tirés, ainsi que des priorités identifiées par les bénéficiaires pour la période biennale considérée.

## 2 INTRODUCTION

9. Les activités d'ATLC de l'OMC visent à aider les bénéficiaires à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles afin qu'ils puissent participer de manière plus effective au SCM. À cet égard, à la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, les Ministres ont déclaré ce qui suit:

"La fourniture de l'assistance technique par l'OMC sera conçue pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés et les pays en transition à faible revenu à s'ajuster aux règles et disciplines de l'OMC, à mettre en œuvre leurs obligations et à exercer leurs droits en tant que Membres, y compris en exploitant les avantages d'un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles."<sup>1</sup>

10. L'importance de l'AT a été réaffirmée plus récemment par les Ministres à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi, à laquelle ils ont déclaré ceci:

"Nous réaffirmons aussi l'importance de programmes ciblés et durables d'assistance financière, technique et de renforcement des capacités pour aider les pays en développement Membres, en particulier les PMA, à mettre en œuvre leurs accords, à s'ajuster au processus de réforme et à tirer parti des opportunités offertes."<sup>2</sup>

11. Lors de l'élaboration du Plan d'AT 2020-2021, le Secrétariat a travaillé avec les bénéficiaires pour déterminer les besoins et s'assurer de la pertinence des activités d'ATLC proposées. L'élaboration du Plan d'AT a été fondée en premier lieu sur les renseignements recueillis au moyen d'un questionnaire distribué aux bénéficiaires de l'AT et de consultations avec les Membres et les observateurs. Ces renseignements ont été complétés par les enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'AT.

12. Le Plan d'AT 2020-2021 conserve globalement la stratégie et l'approche adoptées dans le cadre du Plan d'AT 2018-2019 et continue de privilégier les activités visant à soutenir les efforts déployés par les Membres pour appliquer les Accords de l'OMC, à prendre en compte leurs priorités en matière d'ATLC et à promouvoir l'amélioration des résultats obtenus par l'AT. En outre, les activités figurant dans le Plan d'AT 2020-2021 ont été conçues dans le but de produire des résultats globalement semblables à ceux du Plan d'AT 2018-2019. Les résultats prévus pour la période 2020-2021 sont présentés en détail dans la section 6 et dans le cadre logique figurant à l'annexe 1. Cette annexe fait partie intégrante du Plan d'AT.

13. Le Plan d'AT a été élaboré dans un contexte caractérisé par des tensions commerciales croissantes à l'échelle mondiale et par une plus grande incertitude économique. La majorité des bénéficiaires de l'AT restent confrontés aux mêmes difficultés que celles qui ont rendu nécessaire l'élaboration du programme d'AT de l'OMC au fil des ans. En outre, un certain nombre de bénéficiaires de l'AT cherchent à obtenir davantage de renseignements concernant les discussions en cours sur des questions commerciales émergentes telles que le commerce électronique, la facilitation de l'investissement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), les chaînes de valeur mondiales (CVM), etc.

<sup>1</sup> Déclaration ministérielle de l'OMC, WT/MIN(01)/DEC/1, 20 novembre 2001, paragraphe 38.

<sup>2</sup> Déclaration ministérielle de l'OMC, WT/MIN(15)/DEC, 21 décembre 2015, paragraphe 17.

14. Le Plan d'AT 2020-2021 est conçu pour prévoir la fourniture d'une assistance technique conformément aux dispositions du paragraphe 38 de la Déclaration de Doha et aux éléments pertinents de la stratégie en matière d'AT de 2001, qui indique en outre les bénéficiaires de l'AT.<sup>3</sup> Comme dans le précédent plan d'AT, les activités d'AT qui seront menées dépendront des besoins identifiés des Membres, en particulier au niveau national, et les activités régionales refléteront les besoins globaux des différentes régions concernées. La liste des principaux programmes et activités d'AT associés au présent plan d'AT figure à l'annexe 2.

15. Le reste du présent document se compose des sections suivantes: résumé des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre des précédentes activités d'AT et des recommandations de l'évaluation externe de 2016, priorités en matière d'AT identifiées par les Membres, stratégies et mesures visant à répondre aux priorités des Membres et des observateurs, résultats d'ensemble que doit produire la mise en œuvre du présent plan d'AT et financement nécessaire à son exécution.

### **3 ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'AT 2018-2019 ET DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION EXTERNE**

#### **3.1 Résultats clés du Plan d'AT 2018-2019**

16. Les enseignements tirés de l'exécution du Plan d'AT 2018-2019 et des plans antérieurs ont contribué à éclairer la conception du Plan d'AT 2020-2021. Le Rapport annuel sur l'assistance technique et la formation 2018 contient une analyse détaillée de l'ATLC fournie par l'OMC durant la première année d'exécution du Plan d'AT 2018-2019.<sup>4</sup> Ce rapport montre que les activités d'AT de l'OMC ont produit d'excellents résultats en 2018 dans les domaines dans lesquels les résultats ont pu être mesurés. Les premiers résultats pour 2019 indiquent que la mise en œuvre du Plan d'AT devrait aboutir à des résultats semblables. Les paragraphes qui suivent présentent un certain nombre de résultats obtenus en 2018 qui permettent de replacer le présent plan d'AT dans son contexte.

17. La proportion d'objectifs atteints en 2018 n'avait pas été aussi élevée depuis 2015. Les objectifs énumérés dans le cadre logique ont été atteints dans 76% des cas, tandis que cette proportion était de 57% en moyenne pour la période 2015-2017. En 2018, seuls 4% des objectifs n'ont pas été atteints, dont 15% de peu. Grâce aux efforts continus déployés par le Secrétariat pour améliorer la qualité de ses indicateurs de performance relatifs à l'AT, des progrès considérables ont été réalisés en termes de disponibilité des données. La proportion d'indicateurs pour lesquels aucune donnée n'était disponible a progressivement diminué, tombant de 18% en 2016 à 10% en 2017, puis à 4% en 2018.

18. En 2018, le Secrétariat a mené à bien 307 activités d'AT (18% de plus qu'en 2017), à Genève et ailleurs, et a participé à 52 activités en lien avec l'AT (contre 40 en 2017), le plus souvent organisées par des institutions partenaires. Si l'on tient compte de l'apprentissage en ligne et des activités sur place, environ 22 800 participants ont été formés pendant l'année, soit 25% de plus qu'en 2017. Cette progression s'explique principalement par une augmentation de 65% des activités sur place. Le Secrétariat compte maintenir ce niveau d'activité au cours de la période biennale 2020-2021.

19. En 2018, l'AT de l'OMC reste destinée en priorité aux PMA et à l'Afrique. C'est cette dernière qui a bénéficié du plus grand nombre d'activités d'AT, inversant ainsi une tendance à la baisse observée au cours des dernières années. Toutefois, la participation des PMA aux activités d'AT a été proportionnellement plus faible en 2018 qu'en 2017, principalement parce que la demande d'activités nationales émanant de ces pays a augmenté plus lentement que la demande émanant des autres bénéficiaires. Les PMA ont fait état de contraintes financières qui entravaient l'organisation d'activités nationales et un certain nombre de PMA n'étaient pas admissibles au bénéfice de l'assistance technique de l'OMC, car ils avaient des arriérés de contributions annuelles au budget de l'Organisation. Les difficultés qu'ont les PMA à tirer pleinement parti de l'assistance technique sont examinées plus loin dans le Plan d'AT.

<sup>3</sup> Déclaration ministérielle de l'OMC, WT/MIN(01)/DEC/1, 20 novembre 2001, et "Une nouvelle stratégie pour la coopération technique de l'OMC: la coopération technique en vue du renforcement des capacités, de la croissance et de l'intégration", WT/COMTD/W/90, 21 septembre 2001.

<sup>4</sup> Document de l'OMC WT/COMTD/W/245 du 27 mai 2019.

20. En 2018 comme lors des années précédentes, plus de 60% de l'AT a été fournie en anglais, 15% en français et autant en espagnol, et les 10% restants dans plusieurs langues. Cela reflète globalement les préférences linguistiques des Membres et des observateurs à l'OMC. Des séminaires régionaux thématiques ont été organisés dans toutes les régions en 2018 et cette tendance se poursuivra pendant la période 2020-2021. En tout, les femmes ont représenté environ 47% des participants aux activités de l'OMC, soit une augmentation de 25% par rapport à la moyenne pour la période 2012-2017.

21. La grande majorité des activités d'AT (environ 86%) a contribué au résultat clé 1: "les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC et exercent pleinement leurs droits de Membres", et cette proportion approchait les 100% pour les cours d'apprentissage en ligne. Pour le reste, 7% des activités ont contribué au résultats clé 2: "les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession", 5%, au résultat clé 3: "les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques" et une proportion moindre, au résultat clé 4: "les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent". La stratégie visant à obtenir ces résultats clés est expliquée dans la section 5 ci-après.

22. Les méthodes destinées à améliorer l'apprentissage des participants continueront d'être utilisées. Les cours basés sur une approche d'apprentissage mixte (en utilisant une combinaison de modules en ligne et sur place, d'autoformation et de travaux pratiques de suivi) continueront d'être encouragés et la répartition entre les trois niveaux de formation de la SAP de l'OMC sera maintenue, étant donné qu'il n'est pas toujours possible d'intégrer pleinement cette stratégie dans les différents programmes d'assistance technique. En 2018, la part des activités sans niveau défini dans le cadre de la SAP était de 9%. Les cours d'introduction continueront de représenter une faible part de l'ensemble des activités d'AT et il sera fait en sorte que la progression de ces dernières provienne majoritairement d'une augmentation des activités avancées plutôt que des activités sur place. La plupart des cours d'apprentissage en ligne continueront d'être dispensés aux niveaux intermédiaire et introductif.

23. Le nombre d'activités visant, d'une part, les généralistes et, d'autre part, les spécialistes dépendra des besoins et priorités identifiés pour chaque catégorie, tout en maintenant la même répartition que dans le Plan d'AT 2018-2019. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018 a mis en évidence la poursuite des efforts visant à améliorer l'offre d'assistance technique en termes de qualité et d'adéquation aux besoins réels des Membres. En particulier, la nouvelle plate-forme en ligne basée sur l'informatique en nuage, qui a été configurée et qui contient l'ensemble des cours en ligne disponibles sur e-Campus dans les trois langues de l'OMC, améliorera l'offre d'apprentissage en ligne. Après avoir fait en sorte que l'ensemble du catalogue 2017 soit disponible dans les trois langues officielles de l'OMC, l'objectif pour 2020-2021 est de veiller à ce que les nouveaux cours élaborés en 2018 soient tous disponibles dans les deux autres langues. Cinq nouveaux cours interactifs ont été finalisés et mis à disposition en anglais en 2018: "L'Accord sur la facilitation des échanges", "La CITES et l'OMC - Renforcer la coopération en faveur du développement durable", "Le Système de gestion de l'information sur l'agriculture", "Abonnements électroniques à Documents en ligne" et "Intégration du commerce - Les fondamentaux". En outre, le cours "Agriculture express", finalisé en décembre 2017, a été proposé dans le cadre du programme de 2018. Deux cours élaborés avant 2014 ont aussi été mis à jour en anglais: "L'accession à l'OMC - Nouvelle version" et "Le commerce et l'environnement - Nouvelle version interactive". Le matériel de formation a également été régulièrement mis à jour en anglais, en français et en espagnol pour tenir compte des derniers faits nouveaux liés au commerce, et des efforts ont été faits dans un certain nombre de domaines pour mieux adapter l'assistance technique aux besoins des bénéficiaires.

24. Plusieurs activités ont été axées sur la mise en œuvre des Accords de l'OMC dans des domaines tels que les mesures SPS, les OTC, les ADPIC et les marchés publics, certaines d'entre elles s'appuyant sur de nouveaux outils électroniques pour permettre aux Membres de présenter des notifications plus facilement et de mieux respecter certaines dispositions des accords concernés.

25. De même, les progrès réalisés en vue de la pleine mise en œuvre d'un système de gestion de l'assistance technique fondée sur les résultats, notamment les améliorations significatives apportées aux rapports sur les activités d'AT en 2018 et 2019 et qui ont permis d'établir des registres presque complets, devraient porter leurs fruits.

## 3.2 Enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'AT 2018-2019

26. Un certain nombre d'enseignements pertinents peuvent être tirés des activités d'AT mises en œuvre en 2018-2019 et au cours des années précédentes pour guider la mise en œuvre du présent plan d'AT. Ces enseignements concernent la mise en œuvre de la stratégie de GAR du Secrétariat, la SAP, la participation des PMA, la gamme de produits, la répartition par langue et la répartition par résultat clé.

### 3.2.1 Gestion axée sur les résultats

27. Comme l'indique l'analyse ci-dessus du programme d'AT du Secrétariat et de ses activités de suivi et d'évaluation, les progrès accomplis au cours des cinq dernières années jettent les bases qui permettront, dans le cadre du Plan d'AT, de poursuivre l'approche globale établie au cours de la dernière période biennale tout en apportant les modifications nécessaires pour tenir compte des nouvelles demandes d'assistance technique et ainsi répondre à l'évolution des circonstances entourant le Programme de travail de l'OMC. Par conséquent, le présent plan d'AT est structuré selon la même philosophie et les mêmes modalités de fonctionnement que le précédent plan d'AT.

28. Dans le même temps, des ajustements ont été apportés aux indicateurs, aux objectifs et aux présupposés pour certains résultats clés et intermédiaires sur la base des enseignements tirés au cours de la période 2018-2019. Ces changements permettront au Secrétariat de recueillir des données pertinentes, en tenant compte des capacités limitées de nombreux pays en développement et PMA Membres et observateurs lorsqu'il s'agit de fournir des renseignements fiables sur les résultats de l'assistance technique au niveau national.

29. En outre, même si la proportion d'objectifs atteints a augmenté en 2018, certains objectifs doivent être réexaminés, car ils se sont révélés trop ambitieux ou pas assez pertinents. Cela impliquera aussi de réexaminer les présupposés pertinents. Par conséquent, le cadre logique (annexe 1) a été modifié pour combler les lacunes identifiées.

### 3.2.2 Stratégie d'apprentissage progressif

30. Des efforts supplémentaires seront déployés pour mettre en œuvre la SAP (expliquée dans la section 5 ci-après) de manière plus approfondie. Des mesures sont notamment requises pour améliorer la connaissance des notions sur lesquelles sont fondés les différents niveaux de formation; il conviendrait de définir plus précisément les connaissances, les concepts et les principes qui doivent être acquis à chaque niveau. De plus, il conviendrait de favoriser la progressivité en introduisant de nouveaux moyens de tester les connaissances des participants au terme des activités d'AT sur place. Il faut faire davantage pour répartir de manière plus cohérente les activités d'AT en ligne et sur place afin de répondre aux besoins identifiés des bénéficiaires, ainsi que pour faciliter la conception des activités sur place qui aident les Membres à mettre en œuvre les Accords de l'OMC.

31. De façon générale, l'évaluation externe conduite en 2016 a validé la SAP adoptée par le Secrétariat pour gérer les activités d'AT, tout en formulant parallèlement des recommandations spécifiques afin d'améliorer cette approche. La majorité de ces recommandations ont été mises en œuvre ou devraient l'être au cours de la période biennale considérée.<sup>5</sup> Il convient de signaler qu'un certain nombre des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation externe étaient déjà prises en compte, au moins partiellement, dans les Plans d'AT 2016-2017 et 2018-2019.

32. Au cours de la période biennale considérée, le Secrétariat s'attachera en particulier à appliquer la SAP à un éventail plus large d'activités, en particulier aux activités nationales. L'application de cette stratégie aux activités nationales reste un défi majeur, car le Secrétariat n'a que peu de contrôle sur le niveau de participation à ces activités.

33. Le Secrétariat poursuivra ses efforts pour établir une synergie plus cohérente entre les activités sur place et les activités en ligne afin de garantir une certaine progressivité conformément à la stratégie d'apprentissage progressif, tout en répondant aux besoins et priorités identifiés des bénéficiaires.

---

<sup>5</sup> Rapport annuel sur l'assistance technique et la formation 2018, WT/COMTD/W/245.



### 3.2.3 Méthode pédagogique

34. Les efforts se poursuivront pour adapter les programmes des différents cours, améliorer l'approche pédagogique et mieux déterminer les besoins des bénéficiaires grâce aux différents outils en vue d'atteindre les objectifs recherchés. Ces objectifs seront définis pour chaque résultat clé. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un système cohérent de formation des formateurs continuera de répondre aux besoins du personnel du Secrétariat impliqué dans la fourniture de l'AT de l'OMC.

35. Les sections ci-après couvrent certaines des principales questions au sujet desquelles des recommandations spécifiques avaient été formulées lors de l'évaluation externe de l'ATLC de l'OMC réalisée en 2016 et qui avaient été incorporées dans le Plan d'AT 2018-2019, avec une explication des mesures prises par le Secrétariat au cours de la même période.

### 3.2.4 Répartition par langue

36. Le Secrétariat propose des formations dans les trois langues officielles de l'OMC (anglais, français et espagnol). Les participants aux activités d'AT peuvent donc suivre des cours dans l'une quelconque de ces langues lorsque ces cours sont disponibles dans toutes les langues. L'évaluation externe recommandait d'examiner régulièrement l'offre de cours en français et en espagnol étant donné que certains cours de niveau avancé disponibles en anglais n'étaient pas disponibles dans les deux autres langues officielles de l'OMC. En réponse à cela, le Secrétariat a effectué une analyse et ses conclusions et recommandations sur ce sujet ont été présentées aux Membres.<sup>6</sup>

37. Le Secrétariat a expérimenté le recours aux services d'interprétation pour ces cours en plus de proposer les mêmes cours en français et en espagnol, comme il le fait généralement. Proposer les mêmes cours dans d'autres langues restera l'option privilégiée afin de conserver autant d'interactivité que possible. Dans la mesure où les ressources humaines et financières le permettent, le Plan d'AT 2020-2021 continuera de prévoir une interprétation de l'anglais vers les français et de l'anglais vers l'espagnol, au cas par cas.

38. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018 indique qu'au cours de l'année, il y a eu une légère augmentation de la part des activités sur place menées dans au moins deux langues de l'OMC (quelques activités ayant été menées dans les trois langues de l'Organisation). Cela a été possible grâce à l'utilisation simultanée des services d'interprétation pendant la formation. Ces activités représentaient 8% de l'ensemble des activités sur place, soit légèrement plus qu'en 2017 (7%). Les activités mondiales organisées sur place (à Genève) en anglais seulement représentaient 66% de l'ensemble des activités mondiales sur place. Cela correspond à la moyenne de 64% enregistrée pour les années 2012 à 2017.

39. Le choix entre les deux solutions susmentionnées dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels le niveau de demande pour les cours dans les trois langues, ainsi que le coût et la faisabilité technique de chaque solution. Compte tenu des préférences exprimées par les Membres durant les consultations pertinentes et des enseignements à tirer de l'expérimentation de différentes solutions, le Secrétariat s'attachera à accroître la diversité linguistique des activités de formation sur place qui seront proposées à Genève pendant la période biennale considérée.

40. Toutefois, pour parvenir à l'équilibre souhaité dans la répartition par langue, il faudra aussi mettre à disposition des installations de formation suffisantes pour tenir compte des nouveaux cours proposés et des nouveaux participants. À cet égard, le Secrétariat ne s'attend pas à une augmentation importante des installations de formation pendant la période biennale 2020-2021 ni, par conséquent, à une augmentation importante de l'offre de cours dans les autres langues de l'OMC. Ainsi, on ne peut véritablement espérer qu'une légère augmentation de l'offre de cours en 2020-2021.

---

<sup>6</sup> Document de l'OMC WT/COMTD/W/229.

### 3.2.5 Amélioration du cours avancé de politique commerciale

41. Sur la base des recommandations issues de l'évaluation externe, ainsi que de l'évaluation ultérieure du cours avancé de politique commerciale (CAPC) réalisée en 2017 par le Secrétariat, ce dernier continuera d'améliorer le CAPC et les autres cours organisés à Genève.

42. Il continuera également de suivre et d'actualiser le programme du CAPC conformément à la voie généraliste de la SAP et aux besoins exprimés par les Membres de l'OMC. Certains modules ont déjà été renforcés et de nouveaux modules ont été inclus dans le programme (par exemple des modules sur la transparence/les notifications et sur le commerce et l'égalité hommes-femmes). Des ajustements additionnels pourront être nécessaires à mesure que le programme du cours régional de politique commerciale (CRPC), un prérequis pour suivre le CAPC, sera révisé et actualisé.

43. Conformément aux recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation externe, le Secrétariat introduira un examen final à l'issue du CAPC en 2020. La conception de l'examen final tiendra compte de la nature pratique du CAPC, ainsi que du fait qu'il s'agit d'un cours de formation de niveau avancé qui exige une analyse minutieuse de la méthode d'examen et de la profondeur des questions.

### 3.2.6 Suivi des examens des politiques commerciales

44. L'exercice que constitue l'examen des politiques commerciales (EPC) offre une occasion sans équivalent pour le Membre concerné d'examiner sous un angle global les nombreux éléments de sa politique commerciale. Au cours de la cinquième évaluation du Mécanisme d'examen des politiques commerciales réalisée en 2013:

"Les Membres ont estimé qu'il était important de renforcer, si nécessaire, le rôle du MEPC dans la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement Membres, en particulier les PMA Membres (conformément à l'Annexe [3 de l'Accord de Marrakech]). Ils sont également convenus que les EPC pourraient faire l'objet d'un suivi plus poussé si les Membres en faisaient la demande. Ce suivi pourrait comprendre un atelier/séminaire consacré à l'examen et à la diffusion des résultats de l'EPC ainsi qu'à l'identification des besoins du ou des Membres à l'examen en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités liés au commerce.<sup>7</sup>

45. L'évaluation externe préconisait que le Secrétariat définisse de nouvelles options de formation sur la base des propositions issues des EPC.<sup>8</sup> Dans la réponse de la direction à l'évaluation externe, le Secrétariat de l'OMC a approuvé cette recommandation, indiquant qu'elle avait déjà été partiellement mise en œuvre et qu'une mise en œuvre intégrale nécessiterait la participation des Membres.<sup>9</sup> La réponse de la direction indiquait également que le Secrétariat ne possédait pas les ressources nécessaires pour accroître le nombre d'activités nationales de suivi des EPC si les demandes venaient à augmenter. Le Secrétariat propose toujours d'organiser des ateliers de suivi à l'intention des Membres ayant fait l'objet d'un EPC. Toutefois, les données provenant des demandes d'activités d'AT nationales présentées en 2018 ne montrent aucune augmentation significative de la demande concernant ces activités.

46. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018 indique que des EPC ont été effectués dans cinq (5) PMA et que des ateliers de suivi des EPC ont été demandés dans seulement deux (2) d'entre eux.<sup>10</sup> En outre, les difficultés rencontrées par de nombreux PMA et d'autres pays à faible revenu pour accéder aux activités d'AT nationales auront aussi une incidence sur le nombre d'activités de suivi des EPC demandées. Les difficultés rencontrées par ces pays pour accéder à l'assistance technique ont été mises en évidence dans le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018.<sup>11</sup>

47. Des activités destinées à donner suite aux conclusions et recommandations formulées dans le cadre des EPC continueront d'être organisées par le Secrétariat, à la demande de tout Membre admissible au bénéfice de l'assistance technique. Le suivi des EPC a pour objectif de communiquer

<sup>7</sup> Document de l'OMC WT/MIN(13)/5 du 28 octobre 2013, paragraphe 2.4.

<sup>8</sup> WT/COMTD/89, 2 décembre 2016, recommandation 15.

<sup>9</sup> WT/COMTD/90, page 11.

<sup>10</sup> WT/COMTD/W/245, paragraphe 4.9.

<sup>11</sup> *Ibid.*, paragraphe 4.12.

les résultats de l'examen aux parties prenantes nationales, d'identifier les besoins d'AT du pays pour favoriser la mise en œuvre des obligations contractées dans le cadre de l'OMC et/ou d'aider un Membre à identifier les domaines dans lesquels des réformes sont nécessaires et à mobiliser les ressources requises pour entreprendre ces réformes. Dans certains cas, les bénéficiaires ont demandé une activité sur les lacunes identifiées au cours de l'EPC, plutôt qu'une activité visant à examiner les conclusions de l'EPC.

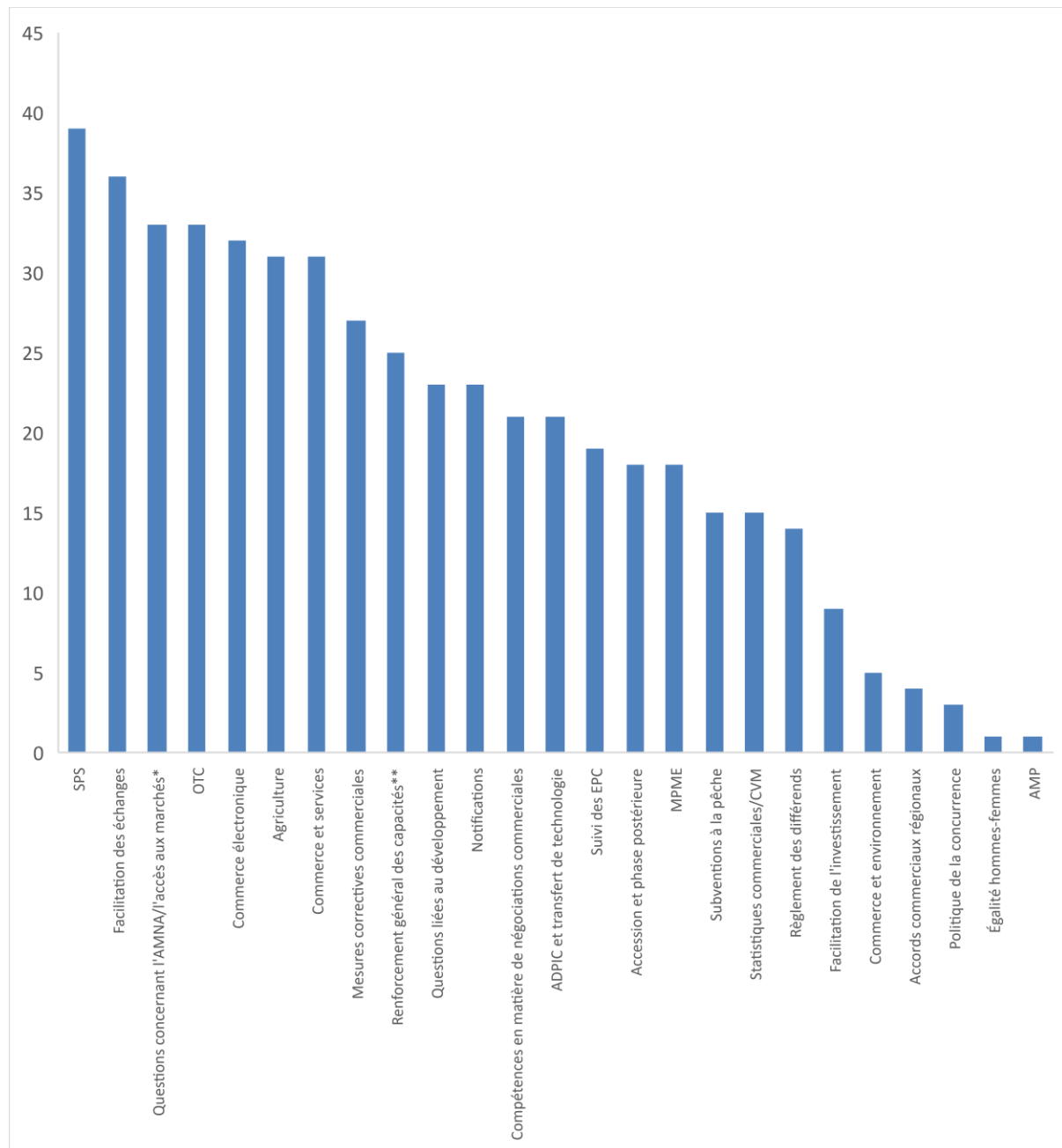
48. Ainsi, pendant la mise en œuvre du Plan d'AT, le Secrétariat continuera de répondre aux demandes d'activités de suivi des EPC formulées par les Membres dans la mesure du possible. Comme il a déjà été indiqué ci-dessus, pour l'instant, la demande concernant ces activités est gérable.

#### **4 BESOINS ET PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

49. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'AT 2018-2019, et conformément à sa pratique, le Secrétariat a échangé avec les Membres afin d'identifier leurs priorités en matière d'AT. À cet égard, un questionnaire en ligne a été distribué à toutes les Missions permanentes auprès de l'OMC les invitant à formuler des observations sur plusieurs questions, à savoir: leurs besoins et priorités en matière d'AT; les difficultés qu'elles rencontrent pour accéder à l'AT; et leurs vues sur la participation de diverses parties prenantes aux activités de formation. Les réponses reçues ont été analysées et ont servi de base à l'élaboration du Plan d'AT.

50. Au total, le Secrétariat a reçu des réponses de 71 bénéficiaires, soit environ 55% de l'ensemble des bénéficiaires potentiels. Les renseignements recueillis peuvent donc être considérés comme représentatifs de l'avis des bénéficiaires concernant les priorités en matière d'AT et les résultats intermédiaires souhaités à l'issue des activités d'AT pour la période biennale considérée. Comme le montre le graphique 1, les réponses concernant les besoins et priorités en matière d'AT étaient globalement similaires à celles fournies lors de l'élaboration du précédent plan d'AT pour ce qui est des questions habituellement traitées à l'OMC, comme les mesures SPS, les OTC, l'AMNA, l'AGCS, etc., mais avec une augmentation notable de la demande concernant des questions émergentes telles que le commerce électronique et la facilitation de l'investissement. Toutefois, il y avait aussi des divergences régionales entre les différents sujets identifiés. Certaines régions ont indiqué qu'il était toujours nécessaire d'organiser des activités de formation classiques dans le cadre de l'OMC, tandis que d'autres ont indiqué qu'elles avaient davantage besoin de différentes formes d'activités d'AT, telles que des dialogues interactifs avec les parties prenantes ou la fourniture de conseils techniques spécifiques sur diverses questions liées au commerce. Ces divergences régionales seront, dans la mesure du possible, prises en compte lors de la mise en œuvre des activités nationales et régionales dans le cadre du Plan d'AT.

51. Le Secrétariat a invité tous les Membres de l'OMC et les observateurs à participer à des consultations informelles le 11 juillet 2019. Ces consultations avaient pour but d'informer les Membres et les observateurs des besoins d'AT formulés dans les réponses au questionnaire sur l'AT, ainsi que d'examiner toute autre question relative à la mise en œuvre du Plan d'AT 2018-2019 et à l'élaboration du présent plan d'AT.

**Graphique 1 Priorités des bénéficiaires de l'AT pour 2020-2021**

\* Les questions concernant l'AMNA/l'accès aux marchés incluent l'évaluation en douane, les licences d'importation et les règles d'origine.

\*\* Le renforcement général des capacités s'entend de la formation sur les Accords de l'OMC et d'autres questions horizontales, y compris pour les fonctionnaires qui ont besoin d'un aperçu général de l'OMC.

52. D'après les réponses au questionnaire, voici certaines des difficultés auxquelles se heurtent les bénéficiaires pour répondre à leurs besoins d'AT: insuffisance des ressources humaines et financières; poursuite de la mobilité des fonctionnaires formés d'un département à un autre ou sortie de ces fonctionnaires des services publics, entraînant une mémoire institutionnelle lacunaire; faiblesse des capacités institutionnelles due à des effectifs insuffisants; et, d'une manière générale, coordination insuffisante au niveau national entre le ministère chargé du commerce international et les différents départements dont les travaux se rapportent à l'un quelconque des Accords de l'OMC.

53. Les bénéficiaires ont aussi jugé important de faire participer "d'autres" parties prenantes, telles que les parlementaires, les universitaires, les chercheurs, la société civile et les médias, aux

activités d'AT afin de soutenir l'élaboration des politiques nationales et la mise en œuvre des droits et obligations des Membres au titre des Accords de l'OMC. À cet égard, les différentes vues sur l'importance que les bénéficiaires attachent à la participation d'autres parties prenantes comme moyen de renforcer les capacités sur les questions liées à l'OMC seront respectées lors de la conception des activités ciblant les parties prenantes non gouvernementales. Bien que les domaines identifiés comme utiles pour l'information des "autres" parties prenantes soient assez variables selon les régions, ils incluent globalement les suivants: sensibilisation générale au rôle et au fonctionnement de l'OMC et de ses accords, discussions en cours sur la réforme institutionnelle de l'OMC, nouvelles questions telles que le commerce électronique, les MPME et la facilitation de l'investissement, et interaction entre le commerce et le développement en général. Les activités ciblant "d'autres" parties prenantes devront donc répondre aux besoins spécifiques de chaque région.

54. Sur la base des renseignements recueillis grâce au questionnaire, des renseignements additionnels obtenus lors des consultations informelles tenues le 11 juillet 2019 et des enseignements tirés de la mise en œuvre des précédents plans d'AT, le Secrétariat adoptera la stratégie mentionnée dans les paragraphes suivants pour la mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'AT.

55. Afin d'adapter les activités à chaque pays plutôt que d'offrir des produits génériques, comme c'est le cas au niveau régional ou mondial, le Secrétariat donnera la priorité aux activités nationales. C'est la meilleure façon de prendre en compte les intérêts spécifiques de chaque Membre ou observateur dans la conception de l'activité d'AT.

56. À cet égard, le formulaire de demande en ligne d'activité nationale d'assistance technique restera le principal outil de demande pour les activités d'AT destinées aux Membres et aux observateurs. Bon nombre de pays bénéficiaires n'ont pas utilisé pleinement les activités nationales organisées par le Secrétariat. Cela est dû à plusieurs difficultés, y compris celles rencontrées spécifiquement par les PMA et certains pays en développement à faible revenu. Certaines de ces difficultés ont été soulignées dans le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018. En particulier, le Rapport indiquait que l'Afrique était affectée de manière disproportionnée par les mesures administratives prises à l'égard des Membres et des observateurs ayant des arriérés de contributions à l'OMC. Douze (12) pays africains (dont 11 PMA) n'ont pas pu bénéficier de l'assistance technique de l'OMC pendant environ 80% de l'année à cause des mesures administratives. Si cette tendance se poursuit en 2020 et 2021, il sera difficile pour le Secrétariat de répondre aux besoins d'un certain nombre de pays, en particulier ceux des PMA.

57. S'agissant des activités régionales, le Secrétariat veillera à ce que ces activités portent sur des sujets intéressant la plupart des pays de chaque région. À cet égard, la teneur du programme des activités thématiques régionales reflétera les besoins spécifiques de chaque région.

58. Certains bénéficiaires estiment que le Secrétariat devrait élargir son assistance pour inclure des conseils en matière de politique commerciale. Toutefois, le Secrétariat se limite à ce qu'il peut faire dans le cadre de son mandat et de l'accord entre les Membres concernant son rôle. Le Secrétariat est disposé à dialoguer avec les Membres sur ce point pour obtenir de nouvelles orientations. Entre-temps, pour les activités menées conjointement avec les partenaires, la fourniture de conseils en matière de politique commerciale continuera d'être assurée par les institutions dont le mandat prévoit qu'elles peuvent fournir ce genre de conseils.

59. L'AT de l'OMC étant déterminée par la demande, le Secrétariat répondra positivement aux demandes concernant les nouvelles questions, tout en reconnaissant que ces questions peuvent ne pas faire l'objet d'un accord entre tous les Membres et demeurent donc sensibles. Par conséquent, il fournira une assistance technique dans les cas où celle-ci est expressément demandée. Il recourra en particulier à des partenariats pour répondre à ces demandes d'AT.

60. Certaines réponses au questionnaire sur l'assistance technique indiquaient que le Secrétariat devrait diversifier les moyens de communiquer les annonces de formation aux bénéficiaires potentiels de l'AT au lieu de se limiter à un seul canal officiel à Genève. Sur la base des discussions antérieures et des indications données à ce sujet par les Membres et les observateurs et lors des consultations menées dans le cadre de l'élaboration du Plan d'AT 2018-2019, le Secrétariat maintiendra le canal de communication convenu, à savoir les Missions permanentes auprès de l'OMC.

Toutefois, pour compléter ces efforts, les activités d'AT régionales et mondiales prévues continueront d'être publiées sur la page du site Web de l'OMC consacrée à l'AT ([https://www.wto.org/french/tratop\\_f/devel\\_f/teccop\\_f/tct\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/teccop_f/tct_f.htm)). Les candidats seront invités à contacter le ministère/département responsable ou la Mission de leur pays auprès de l'OMC pour demander à participer aux activités d'AT annoncées sur le site Web.

61. Dans plusieurs de leurs réponses au questionnaire, les pays accédants ont souligné la nécessité, pour le Secrétariat, d'organiser des activités spécifiques pour les aider dans leur processus d'accession. Le Secrétariat mène déjà des activités d'AT liées à l'accession élaborées en consultation avec la Division des accessions; la quasi-totalité des activités nationales dans les pays accédants visent à faire avancer le processus d'accession à l'OMC. En outre, les pays qui ont récemment accédé à l'Organisation bénéficient également d'un certain nombre d'activités postérieures à l'accession, elles aussi mises en œuvre conjointement avec la Division des accessions. Le Secrétariat conservera cette approche au cours de la période biennale 2020-2021.

## **5 APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2020-2021**

62. Le Secrétariat attache une grande importance à l'évaluation des besoins pour élaborer des activités d'AT qui soient adaptées aux besoins de chaque pays. Néanmoins, il juge plus approprié que cette évaluation soit effectuée par les bénéficiaires eux-mêmes, car ces derniers sont les mieux placés pour déterminer leurs besoins. Toutefois, étant donné qu'un certain nombre de bénéficiaires, en particulier les PMA, aimeraient recevoir une assistance pour apprendre à utiliser les outils qui leur permettraient d'évaluer eux-mêmes leurs besoins d'ATLC, le Secrétariat continuera de fournir autant d'indications que possible pour aider les bénéficiaires à effectuer leurs propres évaluations des besoins.

63. C'est pourquoi le Plan d'AT, tout en répondant aux besoins en constante évolution du SCM et de ses Membres, vise à améliorer la qualité et l'efficacité de l'assistance technique en donnant la priorité aux activités qui sont les plus susceptibles de produire des résultats pour les bénéficiaires. Dans le même temps, le volume de l'offre d'AT restera relativement stable, étant donné que les ressources humaines et financières consacrées à l'assistance technique devraient demeurer inchangées pendant la période biennale 2020-2021.

64. L'approche stratégique globale sur laquelle repose la conception du Plan d'AT a pour l'essentiel été fondée sur deux composantes: la stratégie de gestion axée sur les résultats de l'OMC et la stratégie d'apprentissage progressif (SAP). Ces deux stratégies sont complétées par les éléments suivants: mise en œuvre des Accords de l'OMC, recours à l'apprentissage en ligne, utilisation de méthodes pédagogiques adéquates et recours aux partenariats.

### **5.1 Stratégie de gestion axée sur les résultats**

65. Le Plan d'AT est fondé sur la stratégie de gestion axée sur les résultats du Secrétariat adoptée par les Membres en 2013. Cette stratégie repose sur les notions et la terminologie définies par l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR), qui vise principalement à atteindre des résultats mesurables en améliorant la planification, la prise de décisions, la transparence et la responsabilité.

66. Selon la méthodologie de la GAR, les résultats clés sont rassemblés dans un niveau supérieur de résultats appelé "Impact". Bien qu'aucun lien de causalité ne saurait être établi entre les activités d'AT et tout résultat observable pouvant être qualifié d'impact mondial, le Plan d'AT visera en priorité à définir et à mesurer la contribution du Secrétariat à l'obtention des résultats intermédiaires convenus et la réalisation des résultats clés. Dans ces conditions, des objectifs clairs concernant ce qui doit être accompli sont définis en même temps que de solides indicateurs pour mesurer les progrès accomplis et s'assurer que les différentes activités d'AT contribuent toutes à la réalisation des objectifs en question.

67. Depuis l'adoption de la stratégie de gestion axée sur les résultats, les Plans d'AT ont présenté les deux niveaux de résultats et leur lien de causalité en utilisant une matrice de cadre logique, aussi appelée "cadre logique". Cette matrice contient une présentation détaillée des indicateurs de performance, situations initiales, objectifs, données factuelles et présumés qui guident la conception et la mise en œuvre du Plan d'AT et qui contribuent à mesurer les résultats. En ce qui concerne le Plan d'AT, la matrice de cadre logique applicable est présentée à l'annexe 1, qui fait

partie intégrante du Plan d'AT. Les résultats intermédiaires, les résultats clés et les autres composantes du cadre logique pour 2020-2021 sont analysés dans la section 6 ci-après.

68. Le cadre logique sert de base au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation des résultats prévus pendant la mise en œuvre du Plan d'AT, ce qui est essentiel pour veiller à l'utilisation efficiente des ressources dédiées à l'AT. L'Institut de formation et de coopération technique (IFCT) est chargé de coordonner le suivi et l'évaluation des activités d'AT et de produire en fin d'année un rapport annuel sur la mise en œuvre de ces activités. Le Secrétariat actualisera le plan de suivi et d'évaluation élaboré pour le Plan d'AT 2018-2019, compte tenu des changements introduits par le Plan d'AT.

69. Le Secrétariat élaborera son plan de suivi et d'évaluation et poursuivra l'évaluation interne des activités d'AT. Comme auparavant, la communication annuelle de renseignements sur l'AT aux Membres portera principalement sur les résultats de l'assistance technique tels qu'ils sont présentés dans le cadre logique de l'AT, le suivi étant effectué par les responsables de programmes, les organisateurs et les formateurs et portant en priorité sur les résultats immédiats ou intermédiaires des différentes activités d'AT.

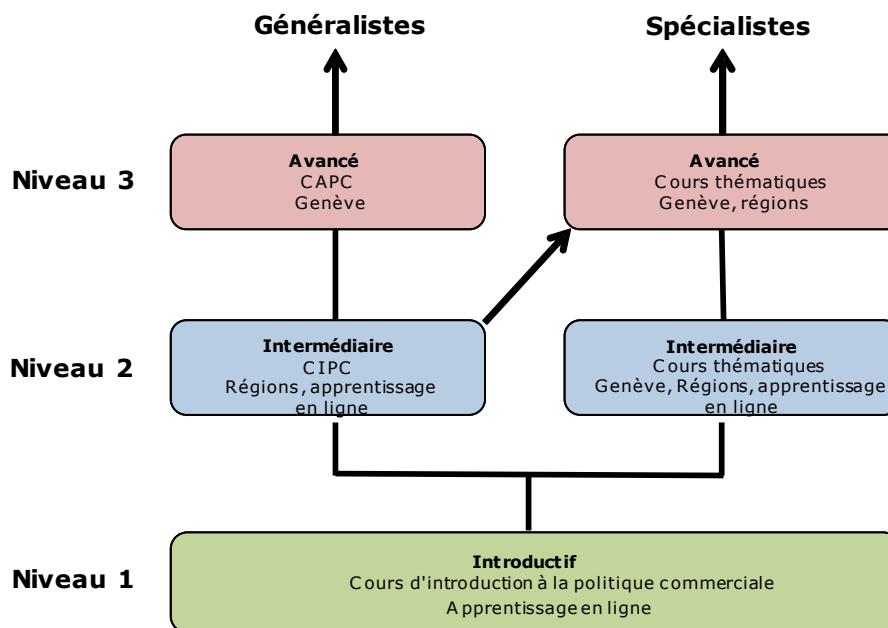
70. Le Secrétariat a déjà apporté plusieurs améliorations visant à poursuivre l'application de sa stratégie de GAR. Ces améliorations incluent notamment i) l'élaboration d'un nouveau système de gestion de l'AT depuis janvier 2019; ii) la rationalisation des flux de travail dans le cadre du nouveau système de gestion de l'AT; iii) une augmentation et une meilleure rationalisation des évaluations des activités d'AT du Secrétariat; et iv) un meilleur examen des recommandations figurant dans les rapports de retour de mission (RRM) du Secrétariat. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018 indique que le taux de présentation de rapports sur les activités d'AT du Secrétariat s'élevait à presque 100%. Ces améliorations seront consolidées au cours de la période biennale 2020-2021.<sup>12</sup>

## 5.2 Stratégie d'apprentissage progressif

71. L'autre composante majeure du cadre général du Plan d'AT est la stratégie d'apprentissage progressif (SAP), que les Membres ont approuvée en 2011. La SAP permet de mieux adapter les activités de l'OMC à l'évolution des besoins des Membres tout en améliorant l'efficacité et l'efficience du programme général d'assistance technique de l'Organisation. Elle permet aussi d'utiliser les ressources consacrées à l'AT de manière plus efficiente en tirant parti des connaissances et de l'expérience déjà acquises par les participants et en conduisant progressivement ces derniers vers une formation d'un niveau plus élevé.

72. Dans le cadre de la SAP, les activités de formation de l'OMC sont définies selon deux critères: le niveau et le public cible. La SAP se compose de trois niveaux progressifs: introduction (niveau 1), intermédiaire (niveau 2) et avancé (niveau 3). D'autre part, la SAP englobe deux catégories de publics cibles: les généralistes et les spécialistes. Les généralistes sont des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance générale de l'OMC pour s'acquitter de leurs tâches, comme les fonctionnaires en poste dans les capitales qui s'occupent des questions liées à l'OMC ou les délégués en poste au sein des Missions permanentes auprès de l'Organisation qui sont, d'une manière générale, chargés de l'ensemble du Programme de travail de l'OMC. Les spécialistes sont, quant à eux, des fonctionnaires gouvernementaux qui ont besoin d'une connaissance approfondie d'un domaine spécifique lié à l'OMC, comme les fonctionnaires qui travaillent sur une question spécifique au sein d'un ministère ou d'un département particulier. Le graphique 2 montre la configuration du cadre de la SAP.

<sup>12</sup> WT/COMTD/W/245, paragraphes 1.2 et 1.3.

**Graphique 2 Stratégie d'apprentissage progressif de l'OMC**

73. Le Secrétariat a élaboré des directives sur le contenu de chacun des trois niveaux de formation, sujet par sujet, afin de définir les éléments de fond que les généralistes et les spécialistes doivent maîtriser au terme de chaque activité de formation. La réussite à chaque niveau est une condition préalable pour passer au niveau suivant. Un candidat peut également accéder à un certain niveau s'il possède des connaissances ou une expérience professionnelle dont il est démontré qu'elles correspondent aux exigences d'un niveau indiqué comme constituant un prérequis pour accéder au niveau visé. Les programmes de formation de l'OMC ont été progressivement révisés afin de mieux définir la voie de formation progressive offerte aux généralistes et aux spécialistes.

74. Le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018 indiquait que moins de 10% de l'ensemble des activités d'AT ne correspondaient à aucun niveau, bien que les efforts déployés pour introduire une certaine progressivité dans les cours de formation aient jusqu'ici été principalement axés sur les cours régionaux, mondiaux et en ligne, en particulier pour les généralistes. Plus de 90% des activités d'AT relèvent d'une catégorie de la SAP, ce qui indique une très bonne absorption de cette stratégie dans les activités d'AT du Secrétariat. Ce dernier continuera d'appliquer cette stratégie au cours de la période biennale 2020-2021.

### 5.3 Recours aux partenariats

75. Au fil des ans, l'OMC a conclu de nombreux partenariats pour fournir son assistance technique; au cours de la dernière période biennale, plus de 50% des activités d'AT que l'OMC a organisées ou auxquelles elle a participé ont été organisées/menées en association avec un partenaire. Le Secrétariat poursuivra cette approche.

76. Les partenariats sont établis à long terme, à court terme ou ponctuellement pour une activité d'AT particulière. À cet égard, le Secrétariat s'engagera de nouveau à organiser autant d'activités que possible avec des partenaires. En outre, conformément à l'une des approches stratégiques pour 2020-2021, le Secrétariat continuera de privilégier les quatre domaines mentionnés ci-après dans lesquels des partenaires pourraient valoriser l'AT fournie par l'OMC:

- Contenu:** que la coopération soit prescrite ou non par un Accord de l'OMC, le partenaire valorise le contenu des activités d'AT en apportant ses connaissances spécialisées sur un sujet donné, un contexte local ou le rôle institutionnel qu'il joue dans un domaine. Ces partenariats consisteraient généralement à élaborer et à exécuter conjointement le programme de l'activité, ou une partie du programme.



- b. **Partage des coûts:** le partenaire partage les coûts afférents à l'organisation d'une activité d'AT donnée. La contribution du partenaire peut être limitée à certains de ces coûts et consister en un pourcentage du total ou en un montant forfaitaire.
- c. **Appui sur le terrain/logistique:** le partenaire prend en charge une partie de la logistique liée à l'activité d'AT. Il peut s'agir de déterminer le lieu de l'activité, de réserver l'hôtel, de préparer les itinéraires de voyage, d'envoyer les invitations, d'organiser les services d'interprétation ou les transports sur place, de fournir du personnel d'appui sur place, de créer et de maintenir une salle de classe virtuelle ou encore, le cas échéant, de verser les indemnités journalières de subsistance aux participants.
- d. **Sensibilisation:** la coopération avec certaines institutions peut permettre à l'OMC de toucher un public différent ou d'accroître sa visibilité dans des milieux non traditionnels.

77. Le Secrétariat continuera d'analyser le fonctionnement des différents partenariats, y compris en encourageant ceux qui sont les plus utiles pour le programme d'AT de l'OMC. En outre, le recours à des experts régionaux pour ses activités régionales sera encouragé autant que possible. Le Secrétariat poursuivra ses consultations sur la possibilité de renforcer les capacités de formation au sein des pays et régions bénéficiaires en plus des activités existantes ciblant les universitaires.

#### 5.4 Assistance technique et égalité hommes-femmes

78. La participation des femmes et des hommes aux activités d'AT de l'OMC continuera d'être suivie et notifiée en vue de remédier aux déséquilibres qui subsistent à cet égard. En outre, tout sera fait pour intégrer les questions liées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes dans les programmes d'AT et le matériel de formation au titre des nouvelles initiatives relatives aux effets du commerce dans le domaine social et sur la pauvreté.

79. La participation des femmes à l'ensemble des activités de l'OMC a déjà légèrement augmenté en 2018 (47%), alors qu'elle était de 44% en moyenne depuis 2010. Toutefois, cette participation a varié selon les régions, puisqu'elle a augmenté dans plusieurs régions, baissé dans certaines et stagné dans d'autres. Le Secrétariat continuera de suivre la participation des femmes aux activités d'AT de l'OMC dans un avenir prévisible et de faire rapport à ce sujet. De surcroît, pour attester de l'importance qu'il attache à l'égalité hommes-femmes, le Secrétariat poursuivra ses efforts pour garantir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la participation aux activités d'AT de l'OMC. Il s'efforcera en particulier d'améliorer la participation des femmes dans les régions où leur participation a baissé ou stagné.

80. L'approche de la problématique hommes-femmes et la décision d'introduire des modules sur le commerce et l'égalité hommes-femmes dans les activités sur place reflètent la conviction du Secrétariat selon laquelle il faut faire davantage pour réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux activités d'AT de l'OMC. L'une des principales raisons qui justifient d'agir dans ce domaine tient notamment au fait que l'autonomisation économique des femmes a une incidence positive sur la croissance économique et contribue à réduire la pauvreté. Bien que le commerce ait permis d'accroître les possibilités d'emploi pour les femmes et qu'il ait élargi leur accès à la formation, les femmes continuent de moins participer au commerce parce qu'elles se heurtent à de nombreux obstacles et difficultés, y compris à des difficultés supplémentaires dans l'acquisition de connaissances en matière commerciale.

81. Cette approche de l'autonomisation des femmes se poursuivra dans le cadre du Plan d'AT, en mettant l'accent sur l'importance que le Secrétariat attache à l'utilisation de ses programmes de renforcement des capacités pour autonomiser les femmes. Le Secrétariat a récemment mis en place, à titre expérimental, un module sur le commerce et l'égalité hommes-femmes dans le cadre des cours sur place d'une durée de huit (8) semaines. Cela s'est fait en partenariat avec d'autres organisations afin de tirer parti de leur valeur ajoutée et d'éviter les doubles emplois. Tout en reconnaissant que d'autres acteurs internationaux ont un mandat spécifique en matière d'égalité hommes-femmes, le Secrétariat incorporera au présent plan d'AT le module de formation sur le commerce et l'égalité hommes-femmes qu'il a lui-même élaboré. Les effets de cette mesure seront évalués au cours de la première année de mise en œuvre du Plan d'AT.

## 5.5 Recours à l'apprentissage en ligne

82. L'apprentissage en ligne a joué un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités d'AT au cours des dernières années et s'est avéré être une méthode efficace et d'un bon rapport coût-efficacité pour former de nombreuses personnes dans le monde sur divers sujets liés à l'OMC. Les cours d'apprentissage en ligne de l'Organisation font partie de la SAP et assurent une formation aux niveaux introductif et intermédiaire. Le catalogue des cours comprend une voie pour les généralistes et une voie pour les spécialistes afin de répondre aux différents profils des participants et aux besoins d'apprentissage spécifiques. En outre, certains cours sont proposés en dehors de la SAP pour élargir le public visé et mieux faire connaître les questions liées à l'OMC.

83. Pendant la période 2020-2021, les cours d'apprentissage en ligne resteront disponibles 24 heures/24 et 7 jours/7 sur la plate-forme d'apprentissage en ligne (<https://wtolearning.csod.com/client/wtolearning/default.aspx>). Cela permet aux participants de combiner l'apprentissage avec leur travail quotidien et aussi d'étudier à leur propre rythme. Les fonctionnaires gouvernementaux intéressés pourront s'inscrire, consulter le catalogue des cours d'apprentissage en ligne, sélectionner les programmes qui correspondent à leurs besoins, participer à des activités interactives, accéder aux examens de fin de module et obtenir un certificat de l'OMC à leur convenance tout au long de l'année.

84. Dans le cadre de l'apprentissage en ligne, le cours intitulé "Présentation de l'OMC" continuera de dispenser la formation de base requise pour comprendre la structure et le fonctionnement de l'Organisation. Ce cours sera également un prérequis pour participer aux activités sur place et en ligne de niveaux plus avancés. Les cours intermédiaires d'apprentissage en ligne destinés aux généralistes permettront aux fonctionnaires gouvernementaux qui y participent d'améliorer leur compréhension globale de l'OMC, tandis que les cours destinés aux spécialistes permettront aux participants d'acquérir des compétences sur un Accord de l'OMC ou un sujet particulier.

85. Le matériel de formation restera disponible à des fins d'autoformation sur la plate-forme d'apprentissage en ligne pour les personnes qui ne sont pas autorisées à s'inscrire à un cours, mais qui souhaitent se familiariser avec l'OMC et/ou les questions liées au commerce en général. Il s'agit d'une composante importante du programme d'apprentissage en ligne de l'OMC, qui vise à élargir la portée du programme aux universitaires, aux parlementaires, aux journalistes, aux ONG et au secteur privé.

86. Le catalogue d'apprentissage en ligne comprend des cours qui peuvent ou non être dispensés sous une forme interactive (Sharable Content Object Reference Model – SCORM). Le Secrétariat élaborera progressivement de nouveaux cours interactifs et remplacera aussi ceux qui ont été mis au point sous une forme non interactive. Pour ce qui est de la gestion de l'offre de cours, les cours sur les sujets essentiels liés au commerce continueront d'être actualisés et améliorés, et l'introduction de nouveaux thèmes se poursuivra en vue de dispenser une formation sur les principales questions examinées dans le cadre du Programme de travail de l'OMC, dans les trois langues officielles de l'Organisation.

87. La nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne lancée en 2019 offrira aux participants un environnement d'apprentissage plus sûr et des fonctionnalités améliorées.

## 5.6 Emploi de méthodes pédagogiques appropriées

88. Le Secrétariat continue d'incorporer des méthodes de formation plus interactives telles que des sessions de questions et réponses, des études de cas et des discussions en petits groupes. Étant donné l'importance que revêt l'utilisation de méthodes de formation appropriées pour créer un climat d'apprentissage efficace, l'IFCT a suivi de près, ces dernières années, les différentes méthodes de formation utilisées par les formateurs dans le cadre des activités d'AT. Le Rapport annuel 2018 indique un tournant, à savoir que les méthodes interactives sont de plus en plus utilisées.

89. Le Secrétariat continuera de mener des consultations avec les bénéficiaires avant la tenue des activités régionales et nationales afin d'adapter les activités d'AT aux spécificités des contextes locaux des bénéficiaires. Cela permettra d'identifier la méthode pédagogique la plus appropriée pour organiser une activité d'AT et d'adapter son contenu aux besoins identifiés.

90. S'agissant des cours dispensés à Genève, des efforts continueront d'être déployés pour encourager les formateurs à utiliser davantage les méthodes interactives. Le Secrétariat encourage les formateurs à utiliser la juste combinaison de cours magistraux traditionnels et de cours interactifs, ainsi que d'autres méthodes telles que la formation pratique lorsque cela aide les participants à acquérir et à mémoriser des connaissances. Il poursuivra également ses efforts en vue de promouvoir, d'améliorer ou d'élargir l'offre de cours déjà disponible. Cela pourrait nécessiter de modifier le programme ou la méthode utilisée, ou de prévoir la possibilité de proposer d'autres cours thématiques en français ou en espagnol. Les efforts se poursuivront pour accroître le nombre de candidats sélectionnés, par exemple pour le CAPC et le CRPC, sous réserve de la capacité d'accueil des installations dans lesquelles ces cours sont organisés.

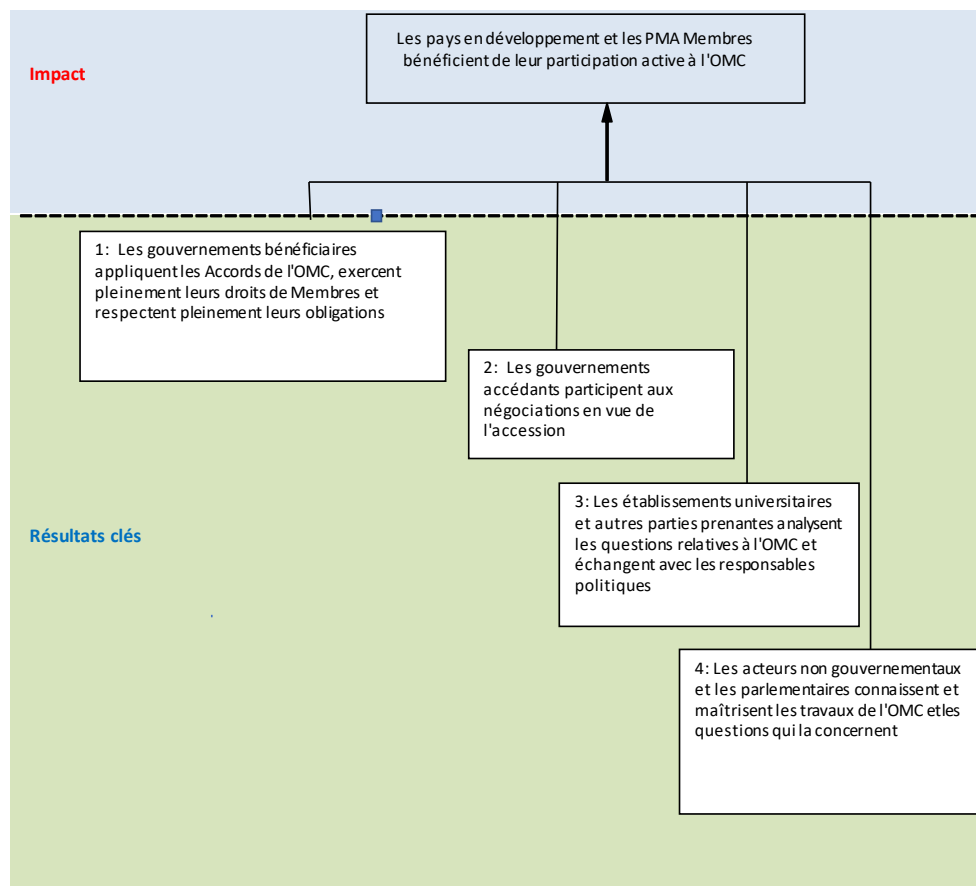
## **6 RÉSULTATS CLÉS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

91. L'une des fonctions centrales du Secrétariat dans le cadre du programme d'AT consiste à renforcer la capacité des fonctionnaires gouvernementaux des pays en développement et des PMA de traiter les différentes questions relevant des Accords de l'OMC. L'AT de l'OMC vise à renforcer les capacités des pays en développement et des PMA afin qu'ils puissent: i) participer de manière effective aux principaux travaux de l'OMC et de ses organes; ii) s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de l'OMC; iii) défendre leurs droits découlant des Accords de l'OMC; et iv) négocier efficacement.

92. Le Plan d'AT s'adresse principalement aux fonctionnaires gouvernementaux étant donné que l'objectif principal de l'AT est d'aider les gouvernements à renforcer leur capacité de mettre en œuvre les Accords de l'OMC et ainsi de faire valoir leurs droits en vertu de ces accords. Le Secrétariat continuera de fournir aux fonctionnaires gouvernementaux une assistance technique reposant sur une combinaison de formation en ligne et d'activités sur place organisées aux niveaux national, régional et mondial; les activités de niveau mondial dans chacune des trois langues officielles de l'OMC continueront de se tenir à Genève.

93. Il est également reconnu que la politique commerciale implique un grand nombre d'acteurs au-delà des fonctionnaires gouvernementaux. C'est pourquoi le Secrétariat continuera de cibler d'autres publics tels que les universitaires, les parlementaires, les journalistes et les acteurs du secteur privé, en particulier dans le cadre de ses activités de communication.

94. Le Plan d'AT a été conçu de manière à parvenir, à terme, aux quatre résultats clés indiqués dans le graphique 3, qui n'ont pas changé par rapport au Plan d'AT 2018-2019. Comme auparavant, le Secrétariat, les gouvernements et les autres bénéficiaires non gouvernementaux, les contributeurs au budget de l'AT et les institutions partenaires d'exécution de l'AT devront coopérer étroitement pour réaliser ces résultats.

**Graphique 3. Résultats clés de l'AT pour 2020-2021**

Note: Le graphique n'est pas établi dans le but d'indiquer des liens hiérarchiques entre les résultats clés.

95. Le graphique 4 identifie un impact global qui correspond au niveau de résultat le plus élevé auquel les travaux relatifs à l'OMC contribuent en association avec les autres acteurs dans le domaine du renforcement des capacités liées au commerce. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun. De ce fait, le Secrétariat, comme dans le précédent plan d'AT, s'emploiera en priorité à mesurer les résultats intermédiaires et les progrès accomplis en vue de réaliser certains résultats clés, qui sont présentés en détail dans les parties suivantes de cette section.

96. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 fournit des détails concernant les indicateurs et les objectifs associés à chacun des résultats clés présentés dans le graphique 4. Ces indicateurs et objectifs constituent les repères qui orienteront la mise en œuvre du Plan d'AT au niveau opérationnel et contribueront à mesurer ses résultats.

### **6.1 Résultat clé 1: Les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations**

97. Le résultat clé 1 qui vise à renforcer la capacité des Membres de mieux se conformer à leurs obligations au titre des Accords de l'OMC et d'exercer pleinement leurs droits, représente l'essentiel de l'AT fournie par l'Organisation aux Membres et aux observateurs. L'objectif est de faire en sorte que les fonctionnaires gouvernementaux approfondissent leur connaissance des Accords de l'OMC et des questions commerciales, et qu'ils puissent participer efficacement au système commercial multilatéral. En effet, le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018 a confirmé qu'au cours de la dernière période biennale, 86% des activités d'AT avaient contribué au résultat clé 1 (voir les sections 2 et 3 ci-dessus). Le Secrétariat maintiendra ce seuil pour la période biennale 2020-2021.

98. À l'image des activités mises en œuvre en 2018, la majeure partie des activités d'AT prévues par le présent plan visent à aider les Membres à mettre en œuvre les Accords de l'OMC et à mieux

connaître leurs droits et obligations, afin de mieux formuler leurs politiques commerciales et de participer effectivement aux négociations commerciales. Il s'agit notamment d'activités de formation sur des sujets particuliers présentant un intérêt pour les bénéficiaires de l'AT, comme cela a été le cas ces dernières années.

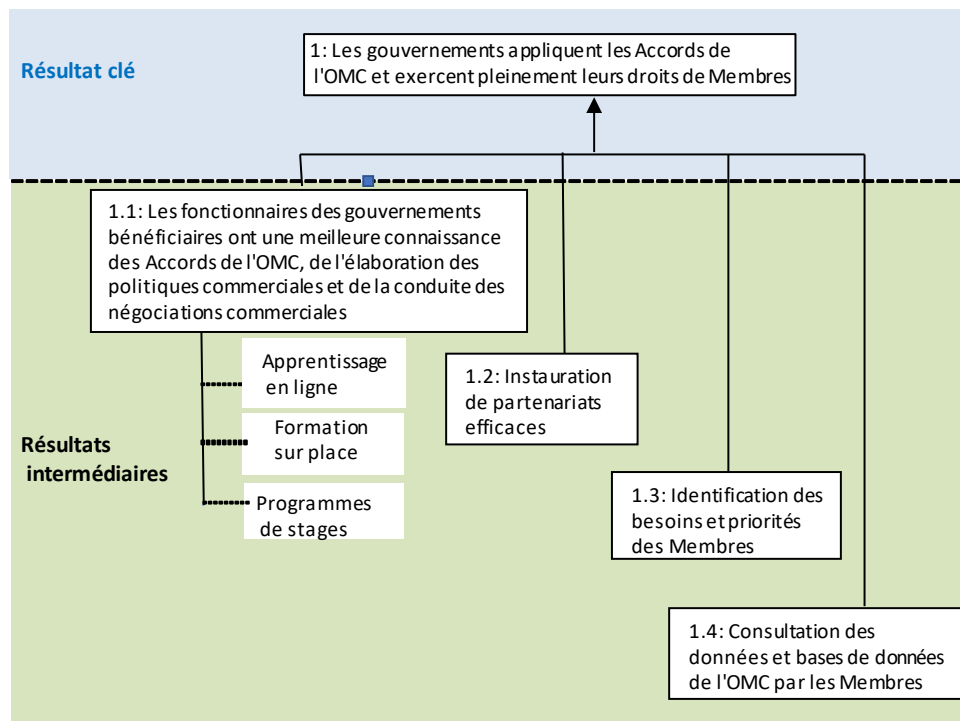
99. Pour concrétiser le résultat clé 1, le Secrétariat continuera de travailler en lien étroit avec les Missions permanentes auprès de l'OMC et les points de contact responsables des questions relatives à l'OMC dans les capitales. Parvenir à ce résultat supposera également de consacrer du temps et des ressources à l'élaboration de nouveaux cours sur la base des besoins identifiés des Membres et des directives de la SAP. En outre, cela nécessitera un soutien des bénéficiaires, par exemple sous la forme de mesures visant à retenir les participants formés en leur attribuant des postes appropriés, de la diffusion des connaissances acquises auprès des ministères concernés et d'une communication effective entre les Missions permanentes et les capitales.

100. Les détails relatifs aux indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et présumés concernant ces résultats clés figurent à l'annexe 1. Comme indiqué, le résultat clé 1 vise entre autres choses à augmenter le nombre de communications adressées par les bénéficiaires aux organes de l'OMC et à réduire le nombre de notifications en suspens.

101. Pour réaliser le résultat clé 1, le Secrétariat s'emploiera à réaliser les quatre principaux résultats intermédiaires identifiés dans le graphique 4. Il sera chargé de faire en sorte que ces résultats intermédiaires soient obtenus de manière efficace et efficiente, tandis que la concrétisation du résultat clé 1 dans son ensemble incombera également aux bénéficiaires de l'AT.

102. Un montant total d'environ 13,779 millions de CHF par an en 2020 et 2021 devrait être disponible pour mettre en œuvre les activités prévues afin de parvenir au résultat clé 1, ce qui représente approximativement 77% du financement total de l'AT prévu pour les quatre résultats clés en 2020 et 2021 (voir le tableau 1 dans la section 7 sur le financement).

#### Graphique 4. Résultat clé 1: Résultats intermédiaires



### **6.1.1 Résultat intermédiaire 1.1: Les fonctionnaires des gouvernements bénéficiaires ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques et de la conduite des négociations commerciales**

103. Le résultat intermédiaire 1.1 – Les fonctionnaires gouvernementaux ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales – a toujours été le principal élément du résultat clé 1 figurant dans le cadre logique. L'objectif est d'offrir aux généralistes et aux spécialistes des voies d'apprentissage progressif qui les aident à approfondir leurs connaissances et à améliorer leur efficacité au travail et dans les négociations.

104. L'annexe 1 présente en détail les indicateurs, situations initiales, objectifs, données factuelles et pré-supposés associés à ce résultat intermédiaire. Les indicateurs liés à l'emploi de méthodes d'enseignement interactives méritent d'être explicitement mentionnés ici car il est observé dans l'évaluation externe que les activités de formation de l'OMC pourraient tirer parti de l'application d'un plus grand nombre de techniques plus innovantes et interactives (voir la section 5.5 pour un examen des méthodes pédagogiques appropriées dans les activités d'assistance technique). Le pourcentage de participants obtenant des notes élevées dans le CRPC et le CAPC est un des indicateurs qui ont été modifiés cette année avec l'instauration d'examens finals à l'issue du CAPC à partir de 2020.

105. Comme auparavant, la majorité des activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 viseront à enrichir les connaissances relatives à l'OMC des fonctionnaires de tous rangs des gouvernements Membres et observateurs admissibles grâce à une assistance technique ciblée et générale ou spécialisée. La description du large éventail d'activités d'AT relevant du résultat intermédiaire 1.1 peut être structurée autour des trois modalités de formation suivantes, chacune d'entre elles étant analysée dans les sous-sections ci-après:

- apprentissage en ligne;
- formation sur place; et
- programmes de stages.

#### **6.1.1.1 Apprentissage en ligne**

106. Les cours d'apprentissage en ligne sont un point d'entrée incontournable pour la plupart des activités d'AT, permettant à un grand nombre de participants de se familiariser avec l'OMC, les Accords de l'OMC et d'autres questions essentielles en matière commerciale. Au cours de la période biennale considérée, le Secrétariat s'efforcera de former le même nombre de participants que lors de la période précédente afin d'assurer un bon équilibre géographique entre les régions. En outre, il s'emploiera à maintenir les bons résultats obtenus précédemment pour ce qui est du taux de réussite des participants aux cours.

107. Par ailleurs, le Secrétariat actualisera et conservera le contenu des cours du catalogue de cours en ligne dans les trois langues officielles de l'OMC, dans toute la mesure du possible compte tenu des ressources dont il dispose. La stratégie qui sera mise en œuvre en 2020-2021 consistera entre autres à moderniser le matériel de formation pour le rendre plus interactif et à y incorporer davantage d'éléments multimédias, d'exercices interactifs et des méthodes pédagogiques améliorées. L'objectif est notamment d'élaborer de nouvelles versions interactives d'anciens cours ou de nouveaux éléments portant sur des questions commerciales qui n'avaient pas été abordées auparavant par le programme d'apprentissage en ligne. Ces nouveaux cours continueront d'être proposés en anglais, en français et en espagnol. Les objectifs détaillés sont indiqués à l'annexe 1 sous les résultats clés dans le cadre logique.

108. D'autre part, il sera dûment prêté attention à l'utilisation des réseaux sociaux pour mener à bien les activités de communication et de sensibilisation et promouvoir les activités de formation de l'OMC. L'apprentissage mixte sera maintenu pour développer les synergies stratégiques avec les activités sur place. On expérimentera le recours à l'apprentissage mixte, qui conjugue des activités sur place et des sessions en ligne, afin d'accroître l'efficacité des activités traditionnelles d'assistance technique.

109. L'interactivité restera un élément important des cours d'apprentissage en ligne pour susciter l'intérêt, permettre un transfert efficace des connaissances, réduire la fracture numérique et tenir les participants informés des dernières évolutions. Par conséquent, des séances de discussion en ligne continueront d'être organisées et l'activité sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube) sera maintenue.

110. En outre, grâce aux nouvelles fonctionnalités offertes par la nouvelle plate-forme d'apprentissage en ligne, et pour faire suite à l'évaluation contenue dans le Rapport annuel sur l'assistance technique 2018, des communautés d'apprentissage seront créées afin de développer les interactions entre pairs dans le cadre des cours en ligne et de permettre aux participants d'être informés des dernières nouvelles concernant les questions commerciales, d'échanger des vues avec d'autres experts du commerce et de constituer un réseau mondial de professionnels.

#### **6.1.1.2 Formation sur place**

111. Le Plan d'AT vise à dispenser une formation sur place aux niveaux national, régional ou sous-régional et mondial aux trois niveaux de la SAP en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires. La formation sur place destinée aux généralistes comprend des cours de politique commerciale aux niveaux introductif, intermédiaire et avancé de la SAP. Ces cours, qui sont dispensés à Genève et dans les régions, ont pour but d'inculquer aux participants une solide connaissance générale du SCM et des principales dispositions des Accords de l'OMC pour leur permettre de travailler dans un large éventail de domaines relatifs à l'OMC et de développer des compétences plus spécialisées. Le Plan d'AT maintiendra une concentration adéquate de candidats remplissant les conditions requises pour une activité afin de s'assurer de l'efficacité de la SAP.

112. Le Secrétariat continuera de collaborer avec les pays bénéficiaires afin de favoriser la progression des participants dans les trois niveaux de la SAP. Pour cela, il faut notamment veiller à ce que les candidats désignés pour les cours disponibles satisfassent aux conditions préalables requises pour chaque cours. L'application uniforme de cette exigence garantira que tous les participants à un cours particulier commencent chaque formation avec un même niveau de connaissances.

113. Au niveau introductif, les cours de formation relevant de l'AT pour les généralistes comprendront le cours d'introduction à la politique commerciale basé à Genève et destiné aux PMA, qui continuera d'être proposé une fois par an car il est avéré qu'il fait l'objet d'une forte demande de la part des bénéficiaires. Ce cours sera dispensé en anglais et/ou en français.

114. De même, les cours sur place pour les généralistes se poursuivront, y compris les cours régionaux de politique commerciale (CRPC). Ces cours de huit semaines organisés dans les sept régions du monde couvertes par les activités de l'OMC s'adresseront aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales qui ont achevé une formation introductive dans le cadre de l'OMC. Les CRPC continueront de dispenser un programme complet couvrant les Accords de l'OMC et, plus généralement, le SCM dans son ensemble, en utilisant des méthodes pédagogiques qui peuvent contribuer à renforcer les connaissances des participants concernant les Accords de l'OMC et leur capacité d'utiliser les ressources de l'Organisation et d'effectuer des travaux en lien avec cette dernière de manière autonome. En outre, les questions horizontales ont déjà été incorporées au cours de 2019 et seront également pleinement prises en compte dans tous les CRPC à compter de 2020 en vue d'inclure des modules sur le commerce et l'égalité hommes-femmes, et sur la transparence/les notifications. Les participants continueront d'être soumis à un suivi régulier de leurs progrès, au moyen d'un examen final et de la prise en compte de leur participation et leur implication dans le cours pour une partie de la note finale. Les CRPC continueront d'être organisés en partenariat avec un établissement universitaire local.

115. Les CAPC de huit semaines, qui constituent la formation la plus avancée pour les généralistes, ont grandement bénéficié des améliorations mises en œuvre au cours de la dernière période biennale, comme l'amélioration du suivi et de la mesure des résultats, qui permet d'évaluer de manière plus rigoureuse les avantages de ce cours pour les Membres. Le système existant de trois CAPC par an sera maintenu, avec la tenue de deux cours en anglais chaque année tandis que le troisième alternera entre français et espagnol d'une année sur l'autre. Cela correspond à la demande par langue émanant des Membres pour ce cours.

116. Le Secrétariat entend offrir un éventail complet d'activités de formation thématiques avancées pour les spécialistes à Genève. Cela fait suite aux demandes d'un certain nombre de bénéficiaires, qui ont indiqué clairement qu'ils souhaitent des cours thématiques plus spécialisés. Pour tenir compte des enseignements tirés au cours des années précédentes, certaines de ces activités seront plus particulièrement axées sur les difficultés de mise en œuvre, notamment grâce à l'élaboration de plans d'action et à l'accompagnement des participants après une activité. Un crédit budgétaire est prévu pour mettre en œuvre environ 20 activités thématiques avancées par an.

117. Les activités menées à Genève comprendront également des colloques et des séminaires organisés à la demande des Comités de l'OMC, les Semaines de Genève et les activités thématiques. Le Secrétariat continuera aussi de prévoir des activités thématiques destinées aux délégués en poste à Genève, aux ONG, aux membres du personnel de l'OMC, aux stagiaires travaillant au Secrétariat et aux fonctionnaires d'autres organisations internationales. L'objectif des activités thématiques est de couvrir de manière approfondie un sujet très précis concernant l'OMC pendant une ou deux journées.

118. Au niveau national, les activités sur place auront pour objectif de contribuer à renforcer les capacités locales en matière commerciale. Chaque activité d'AT nationale visera des objectifs spécifiques définis en fonction des besoins prioritaires des bénéficiaires. Pour ce faire, il sera de nouveau demandé aux bénéficiaires d'indiquer leurs besoins dans un formulaire de demande d'AT (disponible en ligne). Le crédit budgétaire proposé dans le présent plan d'AT doit permettre de mettre en œuvre jusqu'à 110 activités nationales par an.

119. Aux niveaux régional et sous-régional, le présent plan d'AT comprend des activités sur place destinées aux fonctionnaires en poste dans les capitales, principalement au niveau intermédiaire, et portant sur des domaines jugés prioritaires par les bénéficiaires concernés. L'intégration d'un bénéficiaire dans une région ou une sous-région dépendra de la géographie ou de l'existence d'intérêts communs. Le cas échéant, ces activités seront menées en collaboration avec des institutions partenaires afin d'assurer la prise en compte des réalités locales dans la formation. Le Plan d'AT prévoit des crédits budgétaires permettant de mettre en œuvre 30 activités régionales ou sous-régionales par an.

120. Étant donné la grande diversité des activités de formation sur place, ces activités sont associées à plusieurs indicateurs différents et aux objectifs, situations initiales, données factuelles et présumés dont ils sont assortis. Comme le montre le cadre logique, les objectifs des activités sur place visent à obtenir des améliorations dans plusieurs domaines, par exemple la diminution de la proportion des cours magistraux, l'amélioration des programmes des cours et la hausse du niveau de satisfaction des participants.

121. Un examen final pour le CAPC sera instauré à l'occasion du premier CAPC en 2020, comme l'avait recommandé l'évaluation interne de ce cours; cette approche sera reproduite pour tous les cours de politique commerciale destinés aux généralistes à tous les niveaux de la SAP. Cela éclairera, on l'espère, les initiatives qui seront menées à l'avenir pour étendre le recours à l'examen final à d'autres cours sur place.

#### **6.1.1.3 Programmes de stages**

122. L'OMC gère quatre programmes de stages de longue durée axés sur "l'apprentissage par la pratique". Trois de ces programmes sont destinés aux fonctionnaires gouvernementaux et un, aux fonctionnaires non gouvernementaux. Ces stages visent à offrir aux bénéficiaires une occasion d'acquérir des connaissances approfondies sur les questions concernant l'OMC, sous la direction du personnel du Secrétariat ou dans les Missions permanentes auprès de l'OMC à Genève. Compte tenu des preuves solides attestant de l'efficacité des programmes de stages, même si des différences entre ces derniers, le Plan d'AT comprend trois programmes de stages au titre du résultat clé 1 et le Programme de stages sur l'accession (PSA) au titre du résultat clé 2. Les trois programmes relevant du résultat clé 1 sont les suivants:

- a. PFPB Programme de formation des Pays-Bas, financé par les Pays-Bas;
- b. PSM Programme franco-irlandais de stages pour les missions, financé par la France et l'Irlande; et



c. SCR Programme de stages de coordonnateur régional, financé via le FGAS.

123. Les participants au PFPB sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA, des pays à faible revenu et des petites économies vulnérables. Ils travaillent dans des domaines qui les intéressent ou qui intéressent leur pays et sont généralement affectés à diverses divisions du Secrétariat à différentes périodes de leur stage au sein du Secrétariat, qui dure dix mois au maximum. Les stagiaires du PFPB seront évalués par leur supérieur hiérarchique en fonction des objectifs individuels fixés en début de stage. Le nombre de stagiaires recrutés chaque année au titre du PFPB au cours de la période biennale considérée ne dépassera pas 15.

124. Il est vraiment difficile de mesurer les connaissances acquises par les stagiaires pendant leur séjour à Genève. C'est pourquoi un indicateur supplétif sera utilisé à cette fin, comme ce fut le cas les années précédentes. Par conséquent, les stagiaires seront tenus d'élaborer chaque mois un rapport expliquant la façon dont leur temps a été réparti entre cinq grandes catégories de résultats intermédiaires du PFPB: i) réunions de l'OMC; ii) réunions de groupes régionaux; iii) sessions de formation organisées par le Secrétariat; iv) recherches, notes d'information, évaluations des besoins; et v) autres activités. Ces données sont prises en compte dans l'analyse des résultats des participants.

125. Les stagiaires du PSM sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus des PMA et des économies en transition et effectuent leur stage au sein de la Mission de leur pays basée à Genève. Le stage a une durée maximale de dix mois. Les stagiaires du PSM travaillent sous la direction de l'Ambassadeur et d'autres fonctionnaires de la Mission de leur pays, qui évaluent le travail de chaque stagiaire à l'issue de son stage en fonction des objectifs convenus initialement. Ce programme s'adresse principalement aux Membres qui ont une petite mission à Genève dotée de faibles moyens pour suivre les questions relatives à l'OMC. Il permet de recruter jusqu'à 16 stagiaires chaque année.

126. Comme les années précédentes, les stagiaires du PSM consacreront l'essentiel de leur temps à participer aux travaux des différents organes de l'OMC. Cette tâche est particulièrement importante pour les petites missions en sous-effectif, car elle les aide à participer à ces réunions. En outre, les stagiaires travaillent à la coordination entre le Secrétariat de l'OMC et les organismes publics compétents dans leurs capitales respectives en ce qui concerne diverses questions liées à l'OMC intéressant leur pays, y compris les engagements de ce dernier en matière de notification au titre de différents Accords de l'OMC. Chaque stagiaire présente un rapport mensuel qui sert à suivre ses résultats. Les superviseurs des stagiaires au sein des Missions permanentes évaluent leur travail et en informent le Secrétariat. Ce dernier suivra la même approche pour la période biennale considérée.

127. Les participants au SCR sont des fonctionnaires de rang intermédiaire issus d'un Membre bénéficiaire de l'AT choisi pour coordonner un groupe régional. Ces stagiaires sont en poste au sein de la Mission basée à Genève du Membre coordonnateur d'un groupe régional, sous réserve que ce Membre puisse bénéficier de l'AT de l'OMC. Les stagiaires du SCR travaillent sous la supervision du chef de la Mission ou de son représentant, qui évalue par ailleurs le travail du stagiaire en fin de stage et en fonction des objectifs convenus initialement. Un stage de coordonnateur régional a une durée correspondant au mandat de coordonnateur de groupe confié au Membre, mais ne peut pas dépasser 12 mois. L'affectation d'un stagiaire dépend de la demande et de la requête reçue du Membre qui assure le rôle de coordonnateur pour une région. Au maximum six (6) stagiaires seront recrutés chaque année au titre du SCR, ce qui correspond au nombre de groupes régionaux à l'OMC pouvant bénéficier de l'AT.

128. Pour faciliter l'évaluation du SCR, chaque stagiaire est tenu de présenter un rapport mensuel. Les stagiaires ont pour tâches principales, entre autres, d'assister aux réunions des groupes régionaux à l'OMC auxquels leur pays appartient, des comités de l'OMC et d'autres organes institutionnels, et de participer aux travaux connexes visant à faciliter les activités de coordination de leur pays requises pour le groupe régional pertinent à l'OMC. En outre, les stagiaires réalisent des travaux de recherche visant à faciliter le travail du coordonnateur du groupe régional pertinent et élaborent des notes d'information dans le cadre de leur formation générale. Les données disponibles confirment que les stagiaires du SCR renforcent les capacités des Missions permanentes jouant le rôle de coordonnateur de groupes régionaux à l'OMC et les aident à mener à bien leurs travaux. Par conséquent, ce programme se poursuivra sur la même base.

129. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 contient des détails sur les objectifs, situations initiales, données factuelles et présupposés concernant les programmes de stage ci-dessus.

### **6.1.2 Résultat intermédiaire 1.2: Instauration de partenariats efficaces**

130. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le Secrétariat continuera de rechercher des partenariats qui ajoutent le plus de valeur possible à ses activités d'AT en fonction des quatre paramètres définis dans sa stratégie de partenariat efficace, à savoir le contenu, le partage des coûts, la logistique et la sensibilisation (voir la section 5.3 pour plus de renseignements).

131. En 2018, le Secrétariat a continué de mobiliser des partenariats stratégiques pour mettre en œuvre des activités d'AT mieux adaptées, tout en maîtrisant les coûts. Ainsi, il a collaboré avec 117 partenaires différents pour organiser 169 activités d'AT. En outre, des membres du personnel du Secrétariat ont contribué à 30 activités organisées par d'autres institutions partenaires.

132. Comme l'indique plus en détail le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT prévoit de maintenir le niveau des activités faisant intervenir un partenaire tout en augmentant la part de la contribution de ces partenaires à certaines activités d'AT. De même, le cadre logique montre que la réalisation du résultat intermédiaire 1.2 suppose que les partenaires intéressés soient disponibles et disposent des ressources appropriées pour compléter l'expertise ou les ressources financières de l'OMC.

### **6.1.3 Résultat intermédiaire 1.3: Identification périodique des besoins et priorités des Membres**

133. Ce résultat intermédiaire a trait à la nécessité d'évaluer régulièrement les besoins d'AT des bénéficiaires afin de veiller à ce que l'offre d'AT de l'OMC réponde à leurs priorités. Pour ce faire, des évaluations des besoins seront conduites périodiquement, en fonction de la demande, pour identifier les besoins des bénéficiaires et y répondre par le produit d'AT le plus efficace et le plus efficient.

134. Les consultations tenues en préparation du plan d'AT ont permis d'identifier plusieurs priorités pour l'assistance technique, qui sont décrites à la section 4 et illustrées dans le graphique 1. Ces renseignements ont été confirmés grâce à des consultations formelles et informelles supplémentaires entre le Secrétariat et les bénéficiaires. Le formulaire en ligne de demande nationale complétera les réponses au questionnaire sur l'AT. Le formulaire en ligne de demande d'activités d'ATLC nationales continuera d'être utilisé pour identifier l'évolution des besoins et des priorités des bénéficiaires de l'AT de l'OMC. Malgré une baisse des demandes nationales en 2017, l'année 2018 a connu une hausse de 45% du nombre d'activités nationales demandées ce qui a conduit à une hausse comparable du nombre d'évaluations des besoins.

135. Les évaluations des besoins réalisées par les stagiaires du PFPB continueront d'être utilisées, s'il y a lieu, pour dresser un tableau exhaustif des besoins et des priorités d'un bénéficiaire de l'AT. De plus, l'évaluation des besoins menée avant la mise en œuvre d'une activité avancée continuera de reposer sur des questionnaires préalables sous une forme ou une autre. Les réponses sont ensuite utilisées pour mieux adapter le contenu des activités aux spécificités des participants.

136. Le processus d'EPC ainsi que les activités de suivi des EPC, qui sont menées sur demande, continueront également de contribuer à l'identification de besoins spécifiques et des mesures à prendre. Pour atteindre cet objectif, les pays bénéficiaires devraient utiliser l'option de suivi des EPC en demandant une activité de suivi de l'EPC après la conclusion de celui-ci. Seules quelques demandes d'activités de suivi des EPC ont été reçues par le Secrétariat dans le cadre du dernier Plan d'AT.

137. Le cadre logique figurant à l'annexe 1 présente en détail les indicateurs concernant ce résultat intermédiaire. Le nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT reçues avant l'élaboration des plans d'AT restera la principale source de renseignements sur les besoins et priorités des bénéficiaires de l'AT.

#### **6.1.4 Résultat intermédiaire 1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres**

138. Le Secrétariat entend utiliser l'AT pour permettre aux fonctionnaires gouvernementaux chargés des questions commerciales et aux autres parties intéressées d'accéder aux outils statistiques et bases de données de l'OMC afin d'améliorer l'analyse de l'évolution du commerce et des positions de négociation dans ce domaine. Au cours des années précédentes, les centres de référence étaient considérés comme un outil permettant aux Membres d'accéder aux renseignements concernant l'OMC et de les utiliser afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes aux questions traitées dans le cadre de l'Organisation. Toutefois, l'utilité des centres de référence a diminué, y compris pour les pays disposant de tels centres, en raison du fait que dans de nombreux PMA, l'accès à Internet, auquel ces centres sont reliés, se fait essentiellement par l'intermédiaire d'appareils mobiles, ce qui est relativement peu coûteux, et non par l'intermédiaire de services fixes à large bande, qui sont beaucoup plus coûteux.

139. Le Plan d'AT ne prévoit aucun autre soutien aux centres de référence existants, dont la responsabilité devrait incomber aux bénéficiaires, comme cela est déjà indiqué dans les lignes directrices signées par tous les bénéficiaires des centres de référence de l'OMC au moment de la création d'un centre donné. Des centres de référence peuvent, à titre exceptionnel, être mis à la disposition des PMA qui n'ont pas déjà bénéficié de la création d'un centre de référence de l'OMC. Cela concernera essentiellement les PMA en voie d'accession à l'OMC. Le Secrétariat continuera de consulter les Membres en vue de trouver des outils plus efficaces pour permettre aux PMA d'avoir un meilleur accès aux renseignements en ligne de l'OMC.

140. Le Secrétariat continuera d'offrir un large éventail d'activités en ligne et sur place pour renforcer la capacité des participants d'accéder aux données de l'OMC et aux renseignements connexes. En 2018, le Secrétariat a organisé 73 activités de ce type aux niveaux mondial, régional et national. La formation concernant les sources d'information et les bases de données continuera d'être dispensée dans le cadre des activités destinées aux généralistes, y compris le cours d'introduction pour les PMA, les cours régionaux de politique commerciale (CRPC), le cours avancé de politique commerciale (CAPC) et la formation spécifique destinée aux stagiaires dans le cadre d'activités thématiques concernant, par exemple, les notifications, l'AMNA, etc.

#### **6.2 Résultat clé 2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession**

141. Ce résultat clé vise à s'assurer que les gouvernements accédants participent de manière effective aux négociations en vue de l'accession, conformément aux processus et aux procédures d'accession de l'OMC. Il reflète la priorité stratégique que l'OMC accorde aux activités relatives à l'accession sachant que, au 31 octobre 2019, 22 gouvernements se trouvaient à différents stades du processus d'accession. Le résultat clé 2 est destiné à soutenir ces efforts en cours en aidant les gouvernements accédants à définir leurs programmes et stratégies de réforme commerciale à long terme. Dans ce contexte, l'AT fournie aux gouvernements accédants vise à: i) leur permettre de mieux comprendre les droits et obligations dans le cadre de l'OMC; ii) favoriser un cadre politique et juridique intérieur en rapport avec l'OMC; et iii) faciliter le processus d'accession. En outre, ce résultat clé englobera le soutien que le Secrétariat apporte à ceux qui cherchent à accéder à l'Accord sur les marchés publics (AMP).

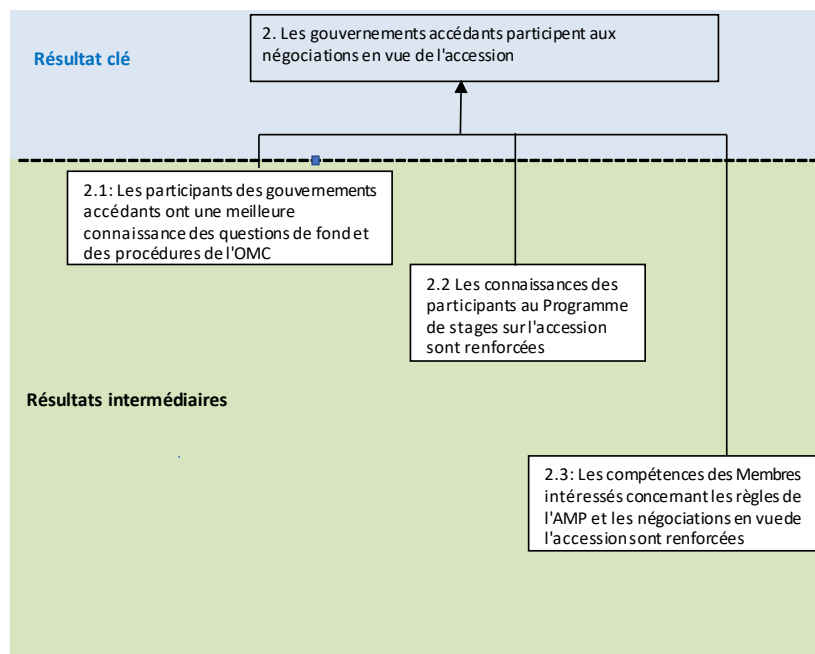
142. Le Secrétariat s'emploiera à aider les gouvernements accédants, le cas échéant, à concevoir des feuilles de route de démarrage et des plans finals spécifiques à chaque accession.<sup>13</sup> En outre, le "Programme de la Chine" continuera d'apporter un soutien aux PMA accédants par l'intermédiaire du Programme de stages sur l'accession, du suivi des EPC des Membres ayant accédé récemment, des tables rondes sur l'accession à l'OMC et de l'appui à leur participation aux réunions de l'Organisation. En cela, il est conforme à la priorité accordée à l'accession des PMA dans le programme fixé lors de la Conférence ministérielle de Doha en 2001.

---

<sup>13</sup> Le Secrétariat met également à disposition une panoplie d'outils pour la transparence des accessions, disponible à l'adresse suivante: [https://www.wto.org/french/thewto\\_f/acc\\_f/attb\\_f.htm](https://www.wto.org/french/thewto_f/acc_f/attb_f.htm).

143. Le résultat clé 2 englobe les deux résultats intermédiaires figurant dans le graphique 5. Les résultats intermédiaires 2.1 et 2.2 sont fondés sur les mêmes considérations que celles qui figurent dans les précédents paragraphes concernant l'ensemble du résultat clé 2.

### Graphique 5. Résultat clé 2: Résultats intermédiaires



#### 6.2.1 Résultat intermédiaire 2.1: Les participants des gouvernements accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC

144. En 2018, 15 gouvernements accédants sur 22 avaient un processus d'accession actif. Les gouvernements accédants ont été invités à 104 activités sur place. Au total, 1 482 participants de gouvernements accédants ont pris part à ces activités. Des activités nationales continueront d'être organisées à la demande des gouvernements accédants pour répondre à leurs priorités spécifiques. En 2018, 14 activités nationales ont été organisées, rassemblant 592 participants au total. Le Secrétariat continuera de répondre aux besoins spécifiques des gouvernements accédants en fonction de la demande. L'objectif pour la période biennale considérée est de maintenir le nombre actuel de réunions des groupes de travail des accessions. Pour cela, il faudra que les négociations en vue de l'accession restent actives et que les gouvernements accédants présentent les documents requis à leurs groupes de travail.

#### 6.2.2 Résultat intermédiaire 2.2: Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées

145. Le Programme de stages sur l'accession est l'un des quatre programmes de stages prévus par le présent plan. Les bénéficiaires du Programme de stages sur l'accession (PSA) sont des étudiants ou de récents diplômés de l'enseignement supérieur issus des PMA et des pays en développement Membres. Le PSA est financé par la Chine au titre du "Programme de la Chine" dans le cadre de son soutien à l'Initiative Aide pour le commerce dans le contexte de la coopération Sud-Sud. Les stagiaires du PSA travaillent principalement sur les questions d'accession au sein de la Division des accessions du Secrétariat, sous la supervision d'un membre du personnel. Ils passent dix (10) mois au Secrétariat, répartis sur deux années civiles. En 2018, quatre (4) stagiaires ont été recrutés et, pour la période biennale considérée, le Secrétariat prévoit de faire passer ce chiffre à cinq (5). Le nombre de stagiaires admis est ajusté chaque année en fonction de la charge de travail de la Division des accessions. Les stagiaires du PSA sont supervisés par un fonctionnaire professionnel de la Division des accessions, qui les oriente, les encadre et les forme au quotidien et qui évalue leurs résultats en fonction des objectifs fixés en début de stage. Comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1, le PSA permettra de recruter chaque année jusqu'à cinq (5) stagiaires pour une durée maximale de dix (10) mois.

### **6.2.3 Résultat intermédiaire 2.3: Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées**

146. Ce résultat montre également l'AT que le Secrétariat fournit en vue de l'accession à l'Accord sur les marchés publics (AMP) depuis de nombreuses années. S'agissant de l'AMP, le Plan d'AT visera principalement à faire respecter cet accord de manière générale et à donner aux fonctionnaires gouvernementaux les moyens de travailler avec les parties intéressées afin de matérialiser les avantages des nouvelles procédures et des possibilités d'accès aux marchés auxquelles elles s'engagent en accédant à l'Accord. Un volume significatif de cette aide est fourni en partenariat avec d'autres organisations. En 2018, il y avait cinq processus de négociation actifs en vue de l'accession à l'AMP concernant des Membres pouvant bénéficier de l'AT. Au cours de la période biennale considérée, le Secrétariat continuera de fournir une AT pour soutenir les processus d'accession à l'AMP tout en améliorant l'état de préparation des Membres à la mise en œuvre de l'Accord. Six (6) activités nationales ont été demandées et organisées en 2018.

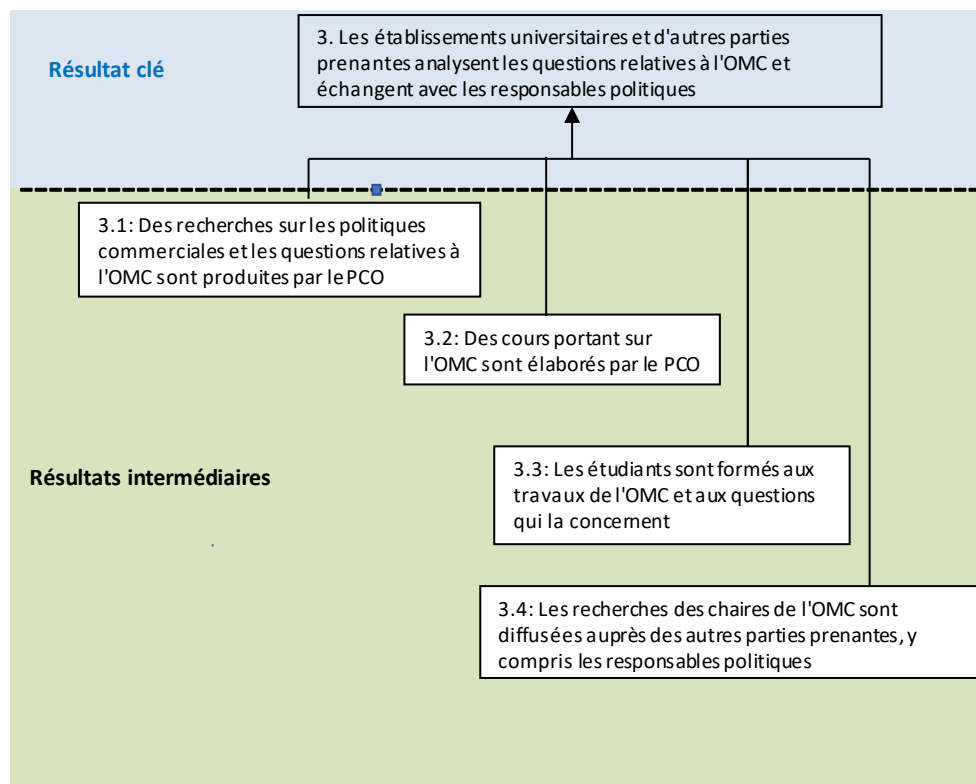
147. Conformément au Plan 2018-2019, la quantité de documents relatifs à l'accession à l'AMP distribués par les pays accédant à l'AMP pouvant bénéficier de l'AT a été utilisée comme indicateur supplétif pour évaluer la mesure dans laquelle l'AT fournie par le Secrétariat renforçait la capacité de ces pays d'achever efficacement leurs négociations en vue de l'accession. Pour la période biennale considérée, le Secrétariat appliquera la même approche pour mesurer le renforcement des capacités.

148. Le Plan d'AT prévoit un montant de 723 000 CHF par an en 2020 et en 2021 pour mettre en œuvre les activités programmées en vue de réaliser le résultat clé 2 et ses trois résultats intermédiaires, soit 4% du financement total qu'il est prévu de consacrer à l'AT pour les quatre résultats clés au cours des deux années en question (voir le tableau 1).

### **6.3 Résultat clé 3: Les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques**

149. Toutes les activités conçues pour répondre aux besoins des établissements universitaires relèvent de ce résultat clé. Le Programme de chaires de l'OMC (PCO), le soutien général aux universités, les bourses doctorales et le Concours de plaidoiries John H. Jackson sont des activités relevant de ce résultat clé. Le Secrétariat continuera de soutenir un nombre limité d'étudiants en doctorat et le concours de plaidoiries annuel (qui couvre désormais le monde entier). S'agissant de ce concours, le Secrétariat fournira un soutien technique via la participation de fonctionnaires de l'OMC en tant que juges lors des cycles régionaux, et en accueillant la finale à l'OMC, donnant ainsi la possibilité aux étudiants d'échanger avec le personnel de l'Organisation. D'autres activités destinées aux universitaires seront organisées en fonction de leur mérite et de la disponibilité des ressources en tenant compte des conclusions de l'évaluation externe.

150. Le PCO est le principal programme relevant de ce résultat clé. Il est recommandé, dans l'évaluation externe de l'AT de 2016, de procéder à une évaluation globale et indépendante de ce programme afin d'examiner la pérennité des résultats. La nature du Programme et la durée spécifique de quatre ans de chacune de ses phases, ainsi que le fait qu'il s'agit du seul programme dans le cadre duquel des subventions sont octroyées, ne permettent pas de rendre facilement compte chaque année ou tous les deux ans de ses résultats et, en particulier, de son influence au niveau des politiques dans les pays bénéficiaires. C'est pourquoi les résultats intermédiaires liés au PCO définis au titre du résultat clé 3 doivent tenir compte des ajustements qui seront apportés à la structure du Programme des chaires de l'OMC à la suite de l'évaluation externe indépendante réalisée au premier semestre de 2019. En revanche, les résultats intermédiaires des activités destinées à aider d'autres parties prenantes universitaires à acquérir des compétences sur les questions liées à l'OMC et les travaux de cette dernière, ainsi qu'à renforcer ces compétences, resteront inchangés. Dans l'attente d'une décision sur l'avenir du PCO, le Secrétariat conserve ce résultat clé, ainsi que les résultats intermédiaires qui s'y rapportent, en vue de le réexaminer lorsqu'une décision aura été prise et les Membres ont été consultés sur le programme futur proposé. Le résultat clé 3 comprend quatre (4) résultats intermédiaires, comme le montre le graphique 6.

**Graphique 6. Résultat clé 3: Résultats intermédiaires**

151. Les résultats clés 3 et 4 ont été légèrement modifiés dans le présent plan d'AT pour dissocier les activités d'AT destinées aux universitaires, y compris le PCO, à la lumière des recommandations de l'évaluation externe qui sont encore en cours d'examen par le Secrétariat, du PJP, qui a été intégré aux activités contribuant aux travaux de sensibilisation de l'OMC.

### 6.3.1 Résultat intermédiaire 3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites par le PCO<sup>14</sup>

152. Le PCO vise à améliorer la connaissance et la compréhension du SCM par les universitaires et les étudiants au moyen d'activités d'enseignement, de recherche et de sensibilisation dans les établissements universitaires admissibles. La deuxième phase du PCO s'est achevée en 2018 et une évaluation du Programme pour juger de ses résultats et de sa viabilité, réalisée par des évaluateurs externes, a été présentée au Secrétariat en juillet 2019. Les recommandations découlant de l'évaluation orienteront le Secrétariat au moment de concevoir un futur programme et des activités à entreprendre dans le cadre du PCO et l'AT à fournir aux universitaires.

153. Le résultat intermédiaire 3.1 vise à promouvoir les recherches sur la politique commerciale et les questions relatives à l'OMC par les chaires de l'OMC et d'autres universitaires. En effet, une fois largement diffusées auprès des responsables politiques, ces recherches sont susceptibles d'influencer l'évolution du commerce et les politiques commerciales. C'est pourquoi le Secrétariat orientera les chaires dans leurs choix de sujets de recherche afin de s'assurer que ces derniers concernent l'OMC et pourra demander aux chaires de mettre des études de cas à disposition pour les cours de politique commerciale organisés par le Secrétariat à l'intention des bénéficiaires de l'assistance technique.

### 6.3.2 Résultat intermédiaire 3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO<sup>15</sup>

154. Le résultat intermédiaire 3.2 vise à utiliser le soutien apporté par l'OMC pour veiller à ce que le contenu des cours mis au point par les établissements universitaires concernés ait trait à l'OMC

<sup>14</sup> Sous réserve du résultat de consultations sur les recommandations issues de l'évaluation externe.

<sup>15</sup> Sous réserves des recommandations qui seront convenues une fois les consultations terminées.

et que les étudiants soient formés sur des sujets liés à l'OMC par l'Organisation et ses chaires. L'objectif est d'encourager les titulaires de chaires à former les futures générations d'experts des politiques commerciales. Pour y parvenir, les chaires continueront de bénéficier d'un accès au matériel didactique du Secrétariat, y compris à l'apprentissage en ligne, et de conseils de spécialistes. Comme le montre le cadre logique figurant à l'annexe 1, ce résultat intermédiaire vise à augmenter à la fois le nombre d'étudiants formés et le nombre de cours portant sur l'OMC actualisés ou élaborés.

### **6.3.3 Résultat intermédiaire 3.3: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent**

155. Les activités qui relèvent de ce résultat intermédiaire sont l'octroi de bourses doctorales et le Concours de plaidoiries John H. Jackson. Le Secrétariat continuera de soutenir un nombre limité d'étudiants en doctorat et le concours de plaidoiries annuel, qui couvre désormais toutes les régions. L'objectif est de renforcer les connaissances des étudiants participants en ce qui concerne le droit de l'OMC et le programme de travail de l'Organisation.

### **6.3.4 Résultat intermédiaire 3.4: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes, y compris les responsables politiques**

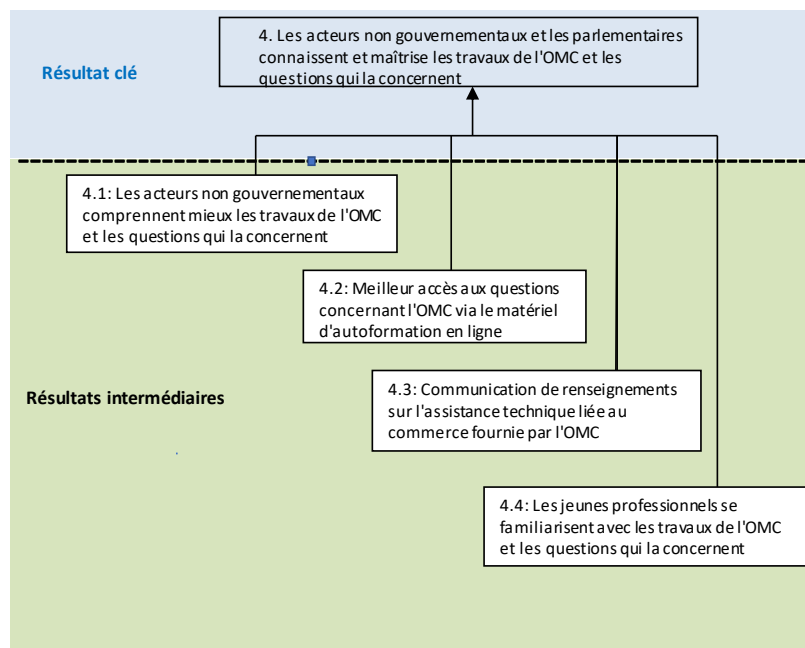
156. Le résultat intermédiaire 3.4 invite les chaires de l'OMC à dialoguer avec d'autres parties prenantes et les principaux responsables politiques. L'objectif est d'accroître la diffusion et la visibilité de la recherche universitaire, par exemple au moyen de séminaires, de conférences et de tables rondes dans le but, *in fine*, de contribuer à la prise de décisions. Comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1, l'objectif associé à ce résultat intermédiaire consiste à augmenter à la fois le volume des activités de sensibilisation ainsi que l'implication des principaux responsables politiques en vue de contribuer à l'élaboration des politiques.

157. Le Plan d'AT prévoit de consacrer environ 120 000 CHF par an en 2020 et en 2021 pour mettre en œuvre les activités prévues afin de réaliser le résultat clé 3 et ses quatre (4) résultats intermédiaires, soit environ 1% du financement total prévu au titre de l'AT pour les quatre résultats clés pour 2020 et 2021, respectivement (voir le tableau 1).

### **6.4 Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent**

158. Dans le Plan d'AT, le résultat clé 4 vise à faire en sorte que les acteurs non gouvernementaux soient familiers des travaux de l'OMC et des questions qui la concernent. L'objectif est de faire participer des parties prenantes autres que les fonctionnaires gouvernementaux, par exemple les jeunes professionnels, les parlementaires, les journalistes et la société civile, à la politique commerciale et aux questions liées à l'OMC. Le Plan d'AT vise à y parvenir en renforçant la compréhension et les capacités institutionnelles des acteurs non gouvernementaux afin d'améliorer les résultats de l'AT fournis directement aux Membres et à leurs fonctionnaires. Le résultat clé 4 comprend quatre (4) résultats intermédiaires, comme le montre le graphique 7.

## Graphique 7. Résultat clé 4: Résultats intermédiaires



### 6.4.1 Résultat intermédiaire 4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

159. Le résultat intermédiaire 4.1 vise à organiser des activités de sensibilisation pour permettre aux parlementaires, aux journalistes, à la société civile et aux acteurs du secteur privé de mieux comprendre les questions relatives à l'OMC. L'objectif est de favoriser la participation au commerce mondial en élargissant le vivier des parties prenantes ayant une connaissance et une compréhension appropriées des questions relatives à l'OMC. Comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1, le Plan d'AT prévoit de maintenir le même nombre de parties prenantes et d'activités. Le nombre de cours ou d'ateliers organisés sera l'un des indicateurs utilisés dans le cadre de ce résultat intermédiaire. En 2017 et en 2018, les activités ont été organisées aux niveaux mondial et régional. La même approche sera adoptée pour la période biennale considérée. Comme auparavant, ces activités seront menées en collaboration avec les partenaires habituels de l'OMC dans le cadre de l'AT.

### 6.4.2 Résultat intermédiaire 4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne

160. Le résultat intermédiaire 4.2 concerne l'accès au matériel d'autoformation en ligne destiné aux personnes qui ne peuvent pas s'inscrire aux cours d'apprentissage en ligne de l'OMC, lesquels sont réservés aux fonctionnaires gouvernementaux des Membres et observateurs admissibles. Dans le cadre de ce résultat intermédiaire, le matériel de formation en ligne est accessible au public gratuitement à des fins d'autoformation sur le site Web de la plate-forme E-Campus. Comme l'indique l'annexe 1, l'objectif est de maintenir le même nombre de téléchargements de matériels de formation en 2020 et 2021.

### 6.4.3 Résultat intermédiaire 4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC

161. Le résultat intermédiaire 4.3 concerne l'accès aux renseignements sur l'AT liée au commerce fournie par le Secrétariat, notamment via les bulletins d'information de ce dernier, qui sont mis à la disposition du public sur le site Web de l'OMC. Le Secrétariat a de plus en plus souvent recours aux réseaux sociaux pour donner une visibilité à ses activités d'AT. Il diffuse également des informations sur ses activités d'AT au moyen d'un bulletin d'information sur l'ATLC, disponibles dans les trois langues. Ce bulletin d'information porte sur les discussions menées au cours des Conférences ministérielles, les objectifs de l'AT de l'OMC, les résultats de l'AT fournie et l'importance des contributions volontaires.



#### 6.4.4 Résultat intermédiaire 4.4: Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent

162. Le résultat intermédiaire 4.4 concerne le Programme des jeunes professionnels (PJP) lancé en 2016 qui vise à permettre à de jeunes professionnels de se familiariser avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent. Le Secrétariat entend accueillir un maximum de 15 jeunes professionnels par an, en fonction de sa capacité d'absorption d'une année sur l'autre. Comme les bénéficiaires du PJP travaillent en collaboration avec les fonctionnaires du Secrétariat, leurs résultats sont évalués par leurs superviseurs suivant une procédure semblable à celle appliquée aux membres du personnel de l'OMC. L'évaluation des résultats et le nombre de jeunes professionnels accueillis chaque année serviront d'indicateurs pour ce résultat intermédiaire, comme l'indique le cadre logique figurant à l'annexe 1.

163. Le Programme des jeunes professionnels (PJP) de l'OMC a permis le recrutement des 6 (six) premiers jeunes professionnels en 2017. Le PJP s'adresse à de jeunes professionnels titulaires d'un diplôme universitaire en commerce international et en politique commerciale. Le recrutement des jeunes professionnels se fait par voie de concours et est fondé sur le mérite.<sup>16</sup> Compte tenu de l'évaluation positive à mi-parcours et des observations formulées par les jeunes professionnels, ce programme a été élargi à 15 jeunes professionnels en 2018 et 2019. La priorité sera donnée aux professionnels provenant de PMA et de pays en développement Membres qui ne sont pas représentés au Secrétariat au niveau professionnel.

164. Un montant total d'environ 1 262 300 CHF par an en 2020 et en 2021 devrait être disponible pour mettre en œuvre les activités prévues afin de parvenir au résultat clé 4 et à ses quatre (4) résultats intermédiaires (voir le tableau 1).

## 7 FINANCEMENT

165. La mise en œuvre du Plan d'AT sera financée au moyen du budget ordinaire, des fonds extrabudgétaires provenant des contributions volontaires des Membres et d'arrangements de partage des coûts avec des partenaires déterminés. La gestion du budget ordinaire concernant le Plan d'AT observera les mêmes principes sous-jacents que pour les précédents plans d'AT et tiendra compte des améliorations mises en œuvre dans le cadre des deux derniers plans d'AT.

166. Le tableau 1 présente un résumé du budget pour les différents résultats clés du Plan d'AT, et l'annexe 2 donne des renseignements détaillés sur le budget par résultat clé et pour les principaux programmes et activités.

**Tableau 1 Coûts par résultat clé – 2020 et 2021**

(Milliers de francs suisses)

Résultats clés	Poste budgétaire – 2020			
	Budget ordinaire	FGAS	Autres FAS	Total
Résultat clé 1: Les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	4 398	7 542	1 839	13 779
Résultat clé 2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession	80	313	330	723
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques	5	115	-	120
Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	-	1 262	-	1 262
<b>Sous-total</b>	<b>4 483</b>	<b>9 233</b>	<b>2 170</b>	<b>15 885</b>
Autres programmes	65	1 900	-	1 965
<b>Total</b>	<b>4 548</b>	<b>11 133</b>	<b>2 170</b>	<b>17 850</b>
Frais généraux (13%)	-	1 447	282	1 729
<b>Total général – 2020</b>	<b>4 548</b>	<b>12 580</b>	<b>2 452</b>	<b>19 579</b>

<sup>16</sup> Des renseignements détaillés sur le PJP ont été présentés aux Membres dans le document interne INT/SUB/DDG/3 du 11 mai 2015.

Résultats clés	Poste budgétaire – 2021			
	Budget ordinaire	FGAS	Autres FAS	Total
Résultat clé 1: Les gouvernements appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations	4 398	7 542	1 840	13 779
Résultat clé 2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession	80	313	330	723
Résultat clé 3: Les établissements universitaires et autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques	5	115	-	120
Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	-	1 262	-	1 262
<b>Sous-total</b>	<b>4 483</b>	<b>9 233</b>	<b>2 170</b>	<b>15 885</b>
Autres programmes	65	1 900	-	1 965
<b>Total</b>	<b>4 548</b>	<b>11 133</b>	<b>2 170</b>	<b>17 850</b>
Frais généraux (13%)	-	1 447	282	1 729
<b>Total général – 2021</b>	<b>4 548</b>	<b>12 580</b>	<b>2 452</b>	<b>19 579</b>

### 7.1 Budget ordinaire destiné à l'AT

167. La part du budget ordinaire consacrée à l'AT s'est établie à 4,5 millions de CHF par an au cours des deux dernières périodes biennales. Le Plan d'AT a été élaboré en partant du principe que cette part du budget ordinaire resterait stable. Comme pour le précédent plan d'AT, le Secrétariat poursuivra la pratique consistant à utiliser les économies réalisées pendant l'année sur telle ou telle activité pour financer d'autres programmes d'assistance technique figurant dans le Plan d'AT et jugés prioritaires par les Membres et les observateurs.

168. Afin de préserver le degré de flexibilité minimal requis pour utiliser au mieux le budget approuvé, le budget ordinaire consacré à l'AT demeurera réparti en quatre (4) grandes enveloppes:

- Les activités organisées à Genève pour les généralistes: il s'agira du CAPC, du cours d'introduction à la politique commerciale pour les PMA, de la Semaine de Genève pour les missions sans représentation, d'activités spécifiques destinées aux délégués en poste à Genève et de toute autre activité de formation de portée générale qui se tient à Genève. Il est proposé d'allouer 1,8 million de CHF par an à ces activités dans le Plan d'AT.
- Les activités thématiques organisées à Genève: il s'agira, entre autres, des activités menées actuellement dans le domaine du règlement des différends, des cours thématiques avancés qui se tiennent à Genève et des activités thématiques destinées aux PMA. Certains colloques ou ateliers organisés à Genève par les Comités de l'OMC sur certains aspects de leur travail pourraient également être financés au moyen de cette enveloppe. Il est proposé d'allouer 1,8 million de CHF par an à ces activités.
- Activités nationales: il est proposé, dans le Plan d'AT, de fixer le montant de cette enveloppe à 0,7 million de CHF.
- Activités diverses: ces activités comprendront le financement des consultants exerçant un rôle consultatif en vertu de l'article 27:2 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends, et des consultants externes sur la mise en œuvre de la GAR et des cours d'apprentissage en ligne. Certaines activités de sensibilisation destinées à des publics non gouvernementaux seront également financées au titre de cette enveloppe. Des fonds limités seront réservés pour acheter des publications de l'OMC afin d'en faire don aux universités et de les distribuer lors d'activités de sensibilisation. Au total, il est proposé de réserver 0,2 million de CHF à ces différentes fins.

169. Notons que le poste budgétaire prévu pour le recrutement d'experts extérieurs continuera d'être géré en commun et, si nécessaire, réparti de manière appropriée sans dépasser le plafond budgétaire global fixé pour les dépenses de cette nature.

## **7.2 Fonds extrabudgétaire destinés à l'AT**

170. Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, la mise en œuvre du Plan d'AT sera de nouveau financée principalement par des fonds extrabudgétaires pendant la période biennale 2020-2021. Le Fonds global d'affectation spéciale (FGAS) continuera de jouer un rôle central à cet égard, car c'est le principal canal par lequel les contributions des Membres financent l'AT fournie par l'OMC.

171. Les ressources mises à la disposition de l'OMC (reportées des années précédentes) pour financer l'assistance technique qu'elle fournit aux pays en développement Membres et aux observateurs sont relativement stables depuis 2016. Le Secrétariat est parti de l'hypothèse d'un soutien continu des Membres, en particulier des contributeurs au FGAS, au cours de la période biennale précédente.

172. Le Plan d'AT a été élaboré en partant du principe que le soutien au FGAS se poursuivrait au cours de la période biennale considérée à un niveau légèrement supérieur que dans le cadre du Plan d'AT précédent. Cela permettrait au Secrétariat de maintenir les augmentations récentes du volume des activités d'AT et la possibilité d'un nouvel accord sur les subventions à la pêche. Dès lors, il est proposé de fixer le montant du FGAS à 12,580 millions de CHF en 2020 et 2021.

## ANNEXE 1. CADRE LOGIQUE DE L'ATLC DE L'OMC 2020-2021

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présumés
<b>Impact<sup>1</sup></b>	Les pays en développement et les PMA Membres tirent profit de leur participation active à l'OMC	Part du commerce total des pays en développement Membres (importations et exportations)	Moyenne 2015-2017: 40,4%	>40%	Statistiques de l'OMC	1. Stabilité ou amélioration économique et politique mondiale 2. Le nombre de PMA reste constant pendant la période biennale
		Part du commerce total des PMA Membres (importations et exportations)	Moyenne 2015-2017: 1,07%	>1,00%	Statistiques de l'OMC	
<b>Résultat clé</b>	<b>1: Les gouvernements bénéficiaires appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations</b>	Nombre de documents soumis par les pays en développement et les PMA Membres bénéficiaires aux organes de l'OMC	Moyenne annuelle 2016-2018: Pays en développement: 537 PMA: 81	Augmentation	Base de données Documents en ligne de l'OMC	1. Soutien politique aux questions liées à l'OMC 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents 3. Des ressources humaines et financières sont disponibles
		Nombre de notifications en suspens des Membres bénéficiaires de l'AT	28 par Membre bénéficiaire en moyenne en 2016-2018	Diminution	Base de données sur les notifications (CRN)	
<b>Résultat intermédiaire</b>	1.1: Les fonctionnaires des gouvernements bénéficiaires ont une meilleure connaissance des Accords de l'OMC, de l'élaboration des politiques commerciales et de la conduite des négociations commerciales	Nombre de participants à chaque niveau de la SAP	Moyenne annuelle 2016-2018: Niveau 1: 4 271 Niveau 2: 12 408 Niveau 3: 1 802	Stabilité pour les niveaux 1 et 2 Augmentation pour le niveau 3	Base de données du TAMS	1. Les négociations dans le cadre de l'OMC restent actives 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents 3 Les Membres présentent des candidats adéquats 4. Les mesures administratives de l'OMC ne réduisent pas l'accès aux activités d'AT 5. Disponibilités des installations de formation à Genève
		Nombre d'activités nationales demandées	Moyenne 2016-2018: 147	Augmentation	Base de données du TAMS	
		Nombre de Membres et d'observateurs bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2016-2018: 174	Stabilité	Base de données du TAMS	

<sup>1</sup> Conformément à la méthode de la GAR, l'impact correspond au résultat de niveau le plus élevé auquel l'OMC contribue conjointement avec d'autres parties prenantes. Il ne s'agit pas d'une attribution exclusive à l'AT de l'OMC, mais d'une indication de la mesure dans laquelle l'OMC contribue à un objectif commun – voir la section 6 pour plus de renseignements.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présumés
		Nombre de PMA bénéficiaires participant aux cours dans le cadre de l'AT	Moyenne 2016-2018: 46	Stabilité	Base de données du TAMS	3. Les mesures administratives de l'OMC ne réduisent pas l'accès aux activités d'AT
		Part du temps consacré aux méthodes de formation interactives dans chaque activité (exercices, études de cas, simulations, questions et réponses, participation aux réunions des Comités, etc.)	Moyenne 2016-2018: - 43% de cours magistraux - 57% de méthodes interactives	Augmentation à 60% en moyenne de la part des méthodes de formation interactives	Base de données du TAMS	Les fonctionnaires de l'OMC suivent une formation sur les compétences pédagogiques en nombre suffisant
		Taux de réussite aux CRPC et CAPC de 8 semaines	Moyenne 2016-2018 (CRPC): 95%	Stabilité	RRM	
		Taux de réussite avec mention aux CRPC et CAPC de 8 semaines	Moyenne 2016-2018 (CRPC): 32%	Stabilité	RRM	
		Pourcentage de participants jugeant excellents le contenu global et les résultats des CRPC, des CAPC et des cours thématiques avancés	Moyenne 2016-2018: - CRPC: 61% - CAPC: 83% - cours thématiques avancés: 87%	Augmentation à 80% Stabilité Stabilité	RRM	
		Nombre de participants ayant suivi les cours avancés sur les techniques de négociation commerciale	Moyenne 2016-2018: 290	Stabilité	Base de données du TAMS	1. Demande suffisante d'activités de formation 2. Disponibilité des ressources 3. Disponibilité des installations de formation à Genève
		Nombre de cours thématiques avancés s'appuyant sur le diagnostic préalable, le coaching, le leadership, les plans d'action ou les activités de suivi	2018: 4	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	
		Nombre de stagiaires formés dans le cadre de différents programmes de stages	Moyenne 2016-2018: PSM: 16; PFPB: 16; PSCR: 7;	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	Le financement reste constant

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
		Évaluation finale de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2016-2018	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	
		Nouveaux cours, cours révisés ou cours traduits en ligne publiés durant l'année	Moyenne 2016-2018: 10	Stabilité	RRM	1. Ressources appropriées en matière d'apprentissage en ligne 2. Absence de perturbations extérieures sur E-Campus
		% de cours en ligne au format SCORM	56% en 2018	Augmentation	RRM	
		% de participants jugeant la qualité du contenu des cours en ligne en lui attribuant les 2 meilleures notes	Moyenne 2016-2018: 85%	Stabilité	RRM	
		% de participants jugeant l'efficacité du site Web consacré à l'apprentissage en ligne en lui attribuant les 2 meilleures notes	Moyenne 2016-2018: 93%	Stabilité	RRM	Absence de perturbations extérieures sur E-Campus
		Taux de réussite dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2016-2018: 67%	Stabilité	Base de données du TAMS	
		Taux d'abandon dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2016-2018: 28%	Stabilité	RRM	
		Taux de réussite avec mention dans le cadre de l'apprentissage en ligne	Moyenne 2016-2018: 51%	Stabilité		
<b>Résultat intermédiaire</b>	1.2: Instauration de partenariats efficaces	Proportion des activités bénéficiant de la participation d'un partenaire	Moyenne 2016-2018: 54%	Stabilité	Base de données du TAMS	Les partenaires potentiels sont intéressés et ont les ressources nécessaires
		Part de la contribution des partenaires aux activités d'AT	Moyenne des contributions en 2016-2018: faible: 46%	Diminution de la part des contributions de faible niveau		
<b>Résultat intermédiaire</b>	1.3: Identification des besoins et priorités des Membres en matière d'AT	Nombre de réponses aux questionnaires sur l'AT	Moyenne 2017-2019: 76	Stabilité	RRM	Les Membres peuvent identifier et hiérarchiser leurs besoins
		Nombre de suivis des EPC	Moyenne 2017-2018: 8	Stabilité	Questionnaires du Secrétariat	

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présumés
<b>Résultat intermédiaire</b>	1.4: Consultation des données et bases de données de l'OMC par les Membres	Visites par connexion des Membres sur le site Web de l'OMC	49 927 en 2018	Augmentation	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Volonté des Membres d'utiliser les sources de données disponibles de l'OMC
		Nombre d'activités d'AT, y compris les formations sur les bases de données de l'OMC, au rang de leurs objectifs.	Moyenne 2016-2018: 63	Augmentation	Base de données du TAMS RRM	Demande suffisante de formation sur les bases de données de l'OMC
<b>Résultat clé</b>	<b>2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession</b>	Nombre de réunions formelles ou informelles tenues par le Groupe de travail pour les gouvernements accédants bénéficiaires	Moyenne 2016-2018: 6	Augmentation	Rapport annuel du DG sur les accessions	Les accessions sont actives Les gouvernements présentent les contributions requises à leur groupe de travail
<b>Résultat intermédiaire</b>	2.1: Les participants des gouvernements accédants ont une meilleure connaissance des questions de fond et des procédures de l'OMC	Nombre de participants des gouvernements accédants dans les activités d'AT axées sur les accessions	Données à recueillir en 2019	Stabilité	RRM Base de données du TAMS	1. Les mesures administratives de l'OMC ne réduisent pas l'accès aux activités d'AT 2. Le personnel formé est maintenu à des postes pertinents
		Nombre de feuilles de route et de plans finals élaborés	Moyenne 2016-2018: 5	Stabilité	Rapport annuel du DG sur les accessions	
<b>Résultat intermédiaire</b>	2.2 Les connaissances des participants au Programme de stages sur l'accession sont renforcées	100% au moins pleinement satisfaisant en 2016-2018	100%	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	1. Les Membres présentent des candidats adéquats
	2.3 Les compétences des Membres intéressés concernant les règles de l'AMP et les négociations en vue de l'accession sont renforcées	Nombre moyen de documents pertinents relatifs à l'accession distribués par Membre accédant à l'AMP <sup>2</sup>	Moyenne 2016-2018: 6,8	Stabilité	Documents en ligne	1. Les négociations en vue de l'accession à l'AMP restent actives

<sup>2</sup> Les documents admissibles aux fins de l'indicateur sont les suivants: i) documents de la série GPA/ACC/\*; ii) documents pertinents des séries GPA/\*, WT/Let/\*, GPA/W/\*, GPA/CD/\* (de 2018) et RD/GPA/\*; et iii) tout autre document pertinent.

	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présupposés
<b>Résultat clé</b>	<b>3: Les établissements universitaires et d'autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques</b>	Nombre de processus consultatifs entre les chaires de l'OMC et les responsables politiques	Processus consultatifs en 2016: 13	Stabilité	Rapports annuels des titulaires de chaires RRM	Volonté des Membres de dialoguer avec les chaires de l'OMC et d'autres parties prenantes
		Nombre de demandes nationales d'AT pour des établissements universitaires	Données à recueillir en 2019	Stabilité	RRM	Volonté des Membres de dialoguer avec les parties prenantes des milieux universitaires
<b>Résultat intermédiaire</b>	3.1: Des recherches sur les politiques commerciales et les questions relatives à l'OMC sont produites	Nombre de publications dans des revues internationales faisant l'objet d'un examen par les pairs	13 en 2016	Augmentation	Publications Rapports annuels des titulaires de chaires Évaluation finale du PCO	Respect des directives du programme
		Qualité des travaux de recherche mesurée à l'aune des notations SJR et SNIP des revues dans lesquelles sont publiés les recherches des chaires	Notation SNIP moyenne en 2016: 69 Notation SJP moyenne en 2016: 38	Augmentation	Publications Rapports annuels des titulaires de chaires Évaluation finale du PCO	
<b>Résultat intermédiaire</b>	3.2: Des cours portant sur l'OMC sont élaborés par le PCO	Nombre d'étudiants participant à des cours liés à l'OMC qui obtiennent un diplôme chaque année	2 091 étudiants formés par les chaires en 2016	Stabilité	Rapports annuels des titulaires de chaires	
<b>Résultat intermédiaire</b>	3.3: Les étudiants sont formés aux travaux de l'OMC et aux questions qui la concernent	Nombre d'équipes participant aux sessions régionales	étudiants formés par l'OMC en 2018	Stabilité	RRM	Des ressources financières sont disponibles pour ces activités
		Nombre d'étudiants en doctorat supervisés	5 étudiants obtiennent un doctorat	Stabilité	RRM	Des ressources financières sont disponibles
<b>Résultat intermédiaire</b>	3.4: Les recherches des chaires de l'OMC sont diffusées auprès des autres parties prenantes et des responsables politiques	Nombre d'activités de communication chaque année	54 en 2016	Augmentation	Rapports annuels des titulaires de chaires	Les chaires continuent de jouer un rôle actif
		Participation des principaux responsables politiques	383 en 2016	Augmentation	Rapports annuels des titulaires de chaires	



	Résultats	Indicateurs	Situation initiale	Objectif	Données factuelles	Présumés
<b>Résultat clé</b>	<b>4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent</b>	Diversité des sujets liés à l'OMC couverts par les déclarations, les rapports et les documents produits par ce groupe de parties prenantes	En 2017: 26 rapports?	Stabilité	Articles de presse, le cas échéant Déclarations de parlementaires, d'associations professionnelles et d'ONG le cas échéant	1. Les parties prenantes continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC 2. Les partenaires continuent de s'intéresser aux questions commerciales
<b>Résultat intermédiaire</b>	4.1: Les acteurs non gouvernementaux comprennent mieux les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de séminaires et d'ateliers organisés	Moyenne 2016-2018: 26 activités	Stabilité	Base de données du TAMS	Les parlementaires, les journalistes et la société civile continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC.  Les parlementaires, les journalistes et la société civile continuent de s'intéresser aux questions relatives à l'OMC.
		Nombre d'acteurs non gouvernementaux clés touchés durant l'année	Moyenne 2016-2018: 437 parlementaires 66 journalistes 32 représentants de la société civile	Stabilité	RRM	
<b>Résultat intermédiaire</b>	4.2: Meilleur accès aux questions concernant l'OMC via le matériel d'autoformation en ligne	Nombre de matériels de formation consultés	Moyenne 2016-2018: 3 157	Stabilité	Formulaire en ligne	Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC
<b>Résultat intermédiaire</b>	4.3: Communication de renseignements sur l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC	Nombre de fois où les pages Web sur l'assistance technique ont été consultées, y compris les nouveaux articles portant sur le sujet	Moyenne 2016-2018: 59 105	Stabilité	Gestionnaire du site Web de l'OMC	Intérêt du public pour les questions relatives à l'OMC
<b>Résultat intermédiaire</b>	4.4 Les jeunes professionnels se familiarisent avec les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent	Nombre de jeunes professionnels recrutés chaque année par l'OMC	15 en 2018	Stabilité	Base de données du TAMS	Candidatures adéquates reçues en nombre suffisant
		Évaluation finale des résultats de chaque stagiaire par son supérieur hiérarchique	100% au moins pleinement satisfaisant en 2017-2018	Stabilité	Évaluation par les supérieurs hiérarchiques	

**ANNEXE 2: MATRICE DES ACTIVITÉS**  
(Milliers de francs suisses)

**Résultat clé 1: Les gouvernements bénéficiaires appliquent les Accords de l'OMC, exercent pleinement leurs droits de Membres et respectent pleinement leurs obligations**

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
					BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours à Genève pour les PMA – Introduction et activités thématiques – Semaines de Genève	Monde	441			441		
Avancé	Généraliste	E/F/S	Cours avancés de politique commerciale appliqués	Monde	1 382			1 382		
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités de niveau intermédiaire pour l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie-Pacifique, les Caraïbes, l'ECOACC et l'Amérique latine	Toutes les régions		2 972			2 972	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Cours thématiques avancés et ateliers sur des sujets spécifiques basés à Genève pour les fonctionnaires en poste dans les capitales	Monde	1 820	950		1 820	950	
Avancé	Spécialiste	E/F/S	Rôle consultatif sur les questions juridiques (article 27:2 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends)	Monde	60			60		
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Activités régionales et/ou sous-régionales de renforcement général des capacités	Toutes les régions		370			370	
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Séminaires et ateliers nationaux, y compris assistance pour l'évaluation des besoins et le suivi et l'évaluation	Toutes les régions	695	40		695	40	
Intermédiaire	Spécialiste	E/F/S	Séminaires régionaux et sous-régionaux sur des sujets spécifiques	Toutes les régions		3 000			3 000	
		E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: participation des PMA à certaines réunions de l'OMC; ateliers de suivi des EPC des PMA; et dialogue Sud-Sud	Toutes les régions			95			95
Avancé	Généraliste	E/F/S	Stages dans le cadre du Programme de formation des Pays-Bas (PFPB)	Monde			774			774
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme de stages de coordonnateur régional (SCR)	Monde		210			210	
Avancé	Généraliste	E/F/S	Programme franco-irlandais de stages pour les missions (PSM)	Monde			970			970

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
					BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
Introduction	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: Niveau introductif	Fonctionnaires en poste dans les capitales	x			x		
Intermédiaire	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Cours en ligne: Niveau intermédiaire (généralistes et spécialistes)		x			x		
	Généraliste/spécialiste	E	Cours en ligne: Cours personnalisé – Créer ses propres cours d'apprentissage en ligne		x			x		
<b>Sous-total</b>					<b>4 398</b>	<b>7 542</b>	<b>1 840</b>	<b>4 398</b>	<b>7 542</b>	<b>1 840</b>
Frais généraux (13%)					-	<b>980</b>	<b>239</b>	-	<b>980</b>	<b>239</b>
<b>Total</b>					<b>4 398</b>	<b>8 522</b>	<b>2 079</b>	<b>4 398</b>	<b>8 522</b>	<b>2 079</b>

## Résultat clé 2: Les gouvernements accédants participent aux négociations en vue de l'accession

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
					BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
Intermédiaire/avancé	Généraliste/spécialiste	E/F/S	Séminaires, cours et ateliers nationaux sur les accessions	Toutes les régions	80	313		80	313	
		E	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: réunions de la table ronde sur les accessions à l'OMC	Monde			230			230
Introduction	Généraliste	E/F/S	Programme de la Chine pour les PMA et les accessions: Programme de stages sur l'accession à l'OMC (PSA)	Monde			100			100
Intermédiaire	Généraliste	E/F/S	Cours en ligne: L'accession à l'OMC	Monde	x			x		
<b>Sous-total</b>					<b>80</b>	<b>313</b>	<b>330</b>	<b>80</b>	<b>313</b>	<b>330</b>
Frais généraux (13%)					-	<b>41</b>	<b>43</b>	-	<b>41</b>	<b>43</b>
<b>Total</b>					<b>80</b>	<b>354</b>	<b>373</b>	<b>80</b>	<b>354</b>	<b>373</b>

**Résultat clé 3: Les établissements universitaires et d'autres parties prenantes analysent les questions relatives à l'OMC et échangent avec les responsables politiques**

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
					BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
	Généraliste	E/F/S	Programme des chaires de l'OMC	Toutes les régions		50			50	
		E/F/S	Programme de soutien de l'OMC aux étudiants en doctorat	Monde		65		-	65	
		E/F/S	Don de publications de l'OMC à des établissements universitaires	Toutes les régions	5	-		5	-	
<b>Sous-total</b>					<b>5</b>	<b>115</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>115</b>	<b>-</b>
Frais généraux (13%)					-	15	-	-	15	-
<b>Total</b>					<b>5</b>	<b>130</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>130</b>	<b>-</b>

**Résultat clé 4: Les acteurs non gouvernementaux et les parlementaires connaissent et maîtrisent les travaux de l'OMC et les questions qui la concernent**

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
					BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
		E/F/S	Activités de sensibilisation pour les parlementaires, les journalistes, la société civile et les entreprises	Toutes les régions	-	605		-	605	
	Spécialiste	E/F/S	Programme des jeunes professionnels (PJP) de l'OMC	Monde		657			657	
		E/F/S	Matériels d'autoformation en ligne	Toutes les régions		-			-	
<b>Sous-total</b>					-	<b>1 262</b>	-	-	<b>1 262</b>	-
Frais généraux (13%)					-	<b>164</b>	-	-	<b>164</b>	-
<b>Total</b>						<b>1 427</b>	-		<b>1 427</b>	-

**Autres coûts des programmes: dépenses de personnel et coûts de suivi et d'évaluation.**

Niveau	Voie	Langue(s)	Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
					BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
			Postes L			1 900			1 900	
			Mise en œuvre de la GAR et élaboration de cours d'apprentissage en ligne		65			65		
<b>Sous-total</b>					<b>65</b>	<b>1 900</b>	-	<b>65</b>	<b>1 900</b>	-
Frais généraux (13%)					-	<b>247</b>	-	-	<b>247</b>	-
<b>Total</b>					<b>65</b>	<b>2 147</b>	-	<b>65</b>	<b>2 147</b>	-

**Total général récapitulatif**

Titre	Région	Coût estimé 2020			Coût estimé 2021		
		BO	FGAS	Autres FAS	BO	FGAS	Autres FAS
<b>Sous-total</b>		<b>4 548</b>	<b>11 133</b>	<b>2 170</b>	<b>4 548</b>	<b>11 133</b>	<b>2 170</b>
Frais généraux (13%)		-	<b>1 447</b>	<b>282</b>	-	<b>1 447</b>	<b>282</b>
<b>Total</b>		<b>4 548</b>	<b>12 580</b>	<b>2 452</b>	<b>4 548</b>	<b>12 580</b>	<b>2 452</b>